





Sommaire

La vie municipale

Le Mot du Maire	3
Petite Enfance - Enfance	4-5
Voirie – Urbanisme et Environnement Naturel	6-7
Patrimoine bâti – Énergies renouvelables et économies d'énergies	8-9
Vie Associative – Culturelle – Animation – Jeunesse	10-11
Communication - Information	12-15
Budget primitif 2022	16
Fiscalité Locale.....	17
EHPAD ST JOSEPH	18
Actualité de l'Agglo 2B.....	19-20

La vie scolaire

SEP	21
REVUE DE PRESSE	22-23
L'École Henri Dès.....	24-25
L'École Notre-Dame	26-27
L'APEL	28
OGEC École Notre-Dame	28

La vie associative

Sports

Basket Clubs du Bocage	29
Football Club Chichéen	30
Multisports Loisirs	30
Gymnastique Saint-Martin	31
Randonnées Chichéennes.....	31
Stock car.....	32
Badminton Chichéen	32
ASCC	32-33
L'espérance Bouliste	33

Loisirs

Les Amis du Théâtre	34
Martins Pêcheurs.....	34
Tarot Club Chichéen	35

Divers

Chiché Humanitaire	35
Union des Commerçants et Artisans de Chiché	35
Familles Rurales.....	36
MAM Les Chichoux.....	36
Le Rural de Chiché.....	37
Amicale des Donneurs de Sang	37
Chiché s'Ouvre	38
ELA	38
Union Nationale des Combattants	39
L'uni vers soi 79.....	39
Club de l'Amitié	39

Informations diverses

Subventions 2022	40
Tarifs des locations de salles 2023	41
Calendrier des fêtes	42
Informations diverses	43

Édito



L'année 2022 se termine dans un environnement national et international très perturbé.

Le dérèglement climatique que nous avons subi cet été frappe notre agriculture et les pays les plus concernés par la sécheresse et la montée des eaux.

À cela, s'ajoute la guerre en Ukraine qui déstabilise le monde avec des victimes chaque jour de plus en plus nombreuses, le drapeau Ukrainien est déployé sur la façade de la mairie en signe de soutien.

L'inflation vient précariser de nombreuses entreprises, mais aussi des personnes et des familles. Les coûts énergétiques s'envolent à des niveaux jamais atteints. Plus que jamais la solidarité doit jouer, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

À l'échelon communal, citoyens et agriculteurs de Chiché font preuve d'un dynamisme exemplaire en termes d'investissement dans la transition énergétique, avec plus de 3 mégawatts crêtes installés à fin 2022 en photovoltaïque.

Au niveau national, la baisse constatée de 7 % de la consommation énergétique est l'œuvre de tous.

L'engagement environnemental de notre commune se traduit aussi par un tri des déchets plus respectueux, mais également par le covoiturage qui s'intensifie. Nous devons continuer nos efforts pour garantir l'avenir des futures générations.

L'épilogue de cette crise dépend de notre capacité à nous unir pour développer et sauvegarder le trésor de nos campagnes et de notre planète

« Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin »

Le Maire,
François MARY





Petite Enfance – Enfance

Départ à la retraite



Après plus de 30 années passées à la commune en tant qu'agent technique, nous avons fêté le 30 septembre 2022 (dernier jour de travail) le départ de Brigitte Morteau entourée de ses collègues du périscolaire, de l'école et de la commune.

Tout le conseil municipal lui souhaite une magnifique retraite, beaucoup de bonheur, santé et de profiter de cette nouvelle vie.

Membres de la commission

- Président : François MARY
- Responsable : Patricia TURPEAU
- Membres élus :
 - Gilles RENAUDET
 - Séverine ROBIN
 - François CHOLOUX
 - Marie-Laure TALBOT-FRADIN
 - Sandra MERCERON
 - Maryse BOUVIER
 - Nathalie CADU
 - Laurence BLOT

Rentrée scolaire 2022-2023

Les enfants de l'école « Henri-Dès » font le trajet en pedibus tous les midis pour aller au restaurant scolaire. Ils sont accompagnés de 4 agents, équipés d'un sifflet et de panneaux pour arrêter la circulation lors des traversées de routes.

Pour la sécurité des enfants et pour qu'ils soient visibles par tous, la commune a équipé chacun d'eux d'un gilet jaune et d'un poncho, pour les jours de pluie. Ils se déplacent par binôme en tenant une corde servant de fil d'Ariane.



Restaurant Scolaire

Responsable : Meggie MOREAU

Agents de service : Véronique Turpault Ghislaine Moulin ; Fabienne Renaud ; Dhoiharati Rhariss ; Lydie Turpault et Flavie Giret.

Une rencontre avec élus, personnels et familles a eu lieu en novembre.

Quelques familles sont venues échangées sur l'organisation du restaurant scolaire.

► PRÉSENTATION DU PERSONNEL :



Meggie, Lydie, Fabienne, Dhoiharati, Ghislaine

Les enfants se lavent les mains à leur arrivée et vont s'installés à leur table. Ils sont servis à l'assiette par de petites quantités pour découvrir les goûts et sont resservis à leur demande. Les agents aident les enfants à manger si besoin.

Les GS et CP sont 50 enfants encadrés par 2 agents.

Ils ont la même organisation que les petits, mais sont plus autonomes pour manger.

► ORGANISATION SUR LE TEMPS DE REPAS :

Les enfants, des 2 écoles, sont regroupés dans la même salle par âge et par table. Pour servir les 170 enfants tous les midis, 1 seul service, 2 organisations :

• Service des maternelles :

Les Ps et MS sont 25 enfants encadrés par 2 agents.



• **Service des CE et CM :**

Une certaine d'enfants encadrés par 2 agents.

Ils se lavent les mains à leur arrivée pour ensuite prendre assiette et couvert avant d'aller s'installer à leur table (place pré-déterminée par la responsable). A chaque vacance, les enfants changent de place pour retrouver d'autres amis.

Le service se fait au plat, 1 par table. Des parts supplémentaires sont proposées pour les plus gourmands.

Chaque semaine, un enfant est nommé responsable de la table pour le pain et l'eau.

A la fin de chaque repas, les enfants débarrassent la vaisselle et nettoient le plus gros de leur table.



Entre les plats, si besoin, il peut y avoir des temps de silence pour faire retomber le bruit.



2 enfants sont désignés pour passer dans les allées avec une image de smiley demandant de faire le silence.

• **Formation du personnel :**

2 agents ont réalisé des formations cette année :

- Meggie, responsable du service cantine :
 - Organisation et accompagnement du temps de repas en milieu scolaire
 - Démarche HACCP. Il s'agit d'une méthode qui permet de prévenir et d'identifier les dangers susceptibles de survenir dans les pratiques d'hygiène alimentaire.

- Dhoiharati, agent de service :
 - Gestion de la colère

À la suite de ces formations, les 6 agents vont se réunir et mettre en place, avec les enfants, des règles de vie pendant le temps de repas.



► **ÉLABORATION DES REPAS ET PROVENANCE DES PRODUITS**

Les repas sont « Fait Maison », fabriqués en cuisine sur place.

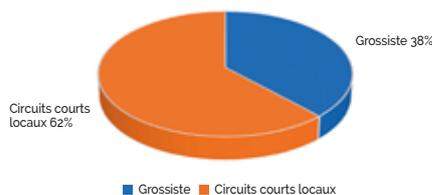
Ils sont établis à l'aide d'un plan alimentaire sur 5 semaines. Les repas sont pensés deux mois à l'avance avec principalement des produits locaux de saisons.

- Les préparations à base de lait sont élaborées avec du lait BIO
- Les viandes sont d'origine française, principalement fraîches et locales
- Les légumes de saisons proviennent de producteurs de la commune, les autres fruits et légumes, des commerces de proximité



- Les produits dit « secs », surgelés (conserves, poisson pané...) : Grossistes
- Les produits laitiers et autres : commerces à Chiché
- 1 jour pain BIO : Boulanger artisan Chiché
- 3 jours par semaine, pain blanc : Boulangerie Chiché

Provenance des produits



62% des produits consommés à la cantine sont issus de circuits courts et locaux (viandes locales 22%, légumes locaux 8% et commerces locaux 32%).

Nous avons à cœur de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en faisant attention à ce que les enfants ne manquent pas en quantité. Pour cela, nous avons fait une étude sur nos déchets alimentaires. Nous avons constaté que pour 170 repas servis, nous jetons environ 2,5 kg de nourriture par jour.

Ceci représente 15 gr de déchets par jour/enfant (la moyenne nationale est de 70gr/jour).

En 2021, le prix de revient d'un repas toutes charges comprises est 4,72 €. Le coût du repas pour les familles est de 2,90€.

Spectacle pour tous !



Le vendredi 21 octobre 2022, tous les enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour découvrir et participer au spectacle offert par la municipalité.

« **Le monde magique de Balthazar** »

Les enfants ont chanté et participé aux fabuleux tours de magie de Balthazar.

Un univers mystérieux, mais fascinant pour les enfants !





Commission

Voirie - Urbanisme Et Environnement Naturel

TRAVAUX RÉALISÉS

RN 149 :

▶ Travaux de rénovation de la traversée du bourg de la Chapelle St Martin au Pressous : réfection de la chaussée sur 15 cm de profondeur et bande de roulement en enrobé de finition anti-bruit : coût environ 500 000 € pris en charge en totalité par la DIRCO.



▶ Effacement des réseaux de la place St Martin jusqu'au Pressous avec la mise en place de 11 candélabres à éclairage LED : coût des travaux 317.219,00 € HT dont reste à charge pour la commune de 190.087,00 € HT.



▶ Finition du rond-point et réception des travaux pour transfert de la gestion à la DIRCO.
Coût rectification bordure réalisée en 2022 8.000,00 € TTC



Effacement réseau chemin Artoreau :

Coût du chantier total : 194.051,55 € HT avec mise en place de 9 candélabres éclairage LED : coût restant à la charge de la commune : 25.057,85 € HT.



Tous ces travaux ont perturbé le quotidien des usagers de la nationale et des habitants de la commune. Nous avons présenté et averti les habitants lors d'une réunion publique en avril dernier.

Ci-dessous photo du public très concentré sur la présentation du maire.



Route de Clessé :

Travaux de renouvellement des réseaux eaux pluviales et eaux usées réalisés par l'AGGLO 2B.

Coût 1^{ère} tranche : 124.228,38 € TTC
Participation de la commune par fonds de concours : 20.416,67 €

Coût 2^{ème} tranche : 139.357,44 € TTC
Participation de la commune par fonds de concours : 41.666,67 €

Une 3^{ème} tranche est prévue en 2023 pour un coût prévisionnel de : 101.416,38 € TTC



Membres de la commission

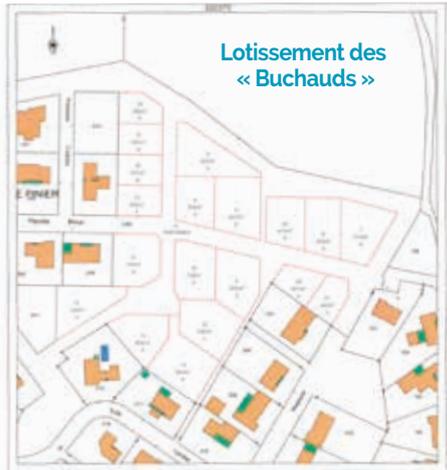
- Président : François MARY
- Responsable : Gilles RENAUDET
- Membres :
 - Marie-Laure TALBOT-FRADIN
 - Noëlle PUYJALON
 - Christian BLOT
 - René PAPIN
 - William CHUPIN
 - Laurent BLAIS
 - Eric MERCERON

▶ Création du lotissement des « Buchauds » :

Avec 19 parcelles de différentes surfaces allant de 392 m² à 960 m², les futurs acquéreurs auront un large choix pour un prix de 34€ TTC/m². D'ores et déjà 3 parcelles sont réservées. Se renseigner à la mairie.

Coût de la viabilisation : 352.010,00 € HT (dont 14.820,00 € HT d'honoraires). La TVA au taux de 20 % est récupérée en totalité.

Deux parcelles restent disponibles dans le lotissement du Pinier au prix de 27 €TTC/m².



Investissements 2022



Coût des travaux : 69 000 € TTC :

► Mise en place d'un bi-couche :

- Route de la Gaude au Moulin de la Poraire - **1**
- Du haut de la Priaudière vers la Poraire - **2**
- La chaise
- Route des trois Piliers - **3**
- Mise en place d'un enrobé sur la piste de Chantegros et Route de la Fourchière - **4 et 5**



- Création d'une Zone de stockage de déchets verts à Chambord : 2 300 € TTC
- Curage et débarras Route de Chausserais (du bourg à la Toupetière) : 22 800 € TTC
- Marquage au sol pour parking au niveau de la place st Martin, de la salle de Gym et reprise à la salle de sports : 11 000 € TTC

Entretien des Chemins :

Pour l'entretien de nos chemins communaux, ce sont 300 t de graviers qui ont été utilisés. L'entretien des haies a été confié à la CUMA (lamier et broyage) au terme d'une convention entre la commune et la CUMA : 18 000 € TTC.

Concernant les haies situées sous les réseaux électriques et téléphoniques, il appartient aux propriétaires ou locataires d'avertir le gestionnaire de réseaux de tous risques de dangers.

Aire de détente de la Poraire :

Des travaux forestiers d'éclaircissement et de dessouchage ont été réalisés sur le site. Merci aux bénévoles pour l'aide apportée lors du ramassage des branches et des souches : coût d'environ 8 000 € TTC et reste à charge : 2 000 € TTC déduction faite de la vente du bois coupé.



Pédibus :

Aménagement et sécurisation du parcours pédibus pour un coût d'environ 5 000,00 € TTC, réalisé en régie (par les employés communaux).

PROJETS 2023



Rue du Stade - Avant

► L'avant-projet de la Rue du stade a été présenté en réunion publique le 4 novembre 2022.

Le projet se poursuit et sera réalisé sur plusieurs exercices afin d'autofinancer cet investissement.

Le plan d'aménagement peut être consulté à la mairie pour celles et ceux qui n'auraient pas pu assister à la réunion.



Rue du Stade - Après (Projet)

Estimation des travaux sur la base de l'avant-projet : 800 154,96 € TTC.

Des demandes de subventions vont pouvoir être déposées auprès de la Préfecture et du Département avant le début des travaux.

Par ailleurs, la commission travaille sur différents projets qui seront validés lors du budget 2023.

L'Agglo2B a programmé la finition des tra-

voux de la route de Clessé et il restera à charge pour la commune 50% de la valeur des travaux du réseau d'eau pluviale.

Fibre Optique :

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, la société Orange annonce la mise en place du réseau à partir de 2023.



Commission

Patrimoine bâti

Énergies renouvelables et économies d'énergies

Actions 2022

Pour cette année 2022, les actions de la commission ont été axées sur l'amélioration du cadre de vie et la performance énergétique. La pénurie de matériaux et la hausse des prix ont été, cette année encore, un frein pour la réalisation des travaux. La motivation des artisans, employés communaux, élus et citoyens, a tout de même permis la finalisation d'une très large majorité d'actions.

ÉCOLE Henri DES :

- Isolation du plafond des classes : 6 682 € TTC
- Revêtement sol dortoir et classe : 10532€ TTC



- Fenêtres côté Nord : 2258 € TTC



- Alarme incendie : 822 € TTC

CLUB HOUSE :

- Isolation extérieure complète : 30 261 € TTC (dont 10 087 € de subvention Etat)
- Nouvelle porte AR coulissante : 322 € TTC
- Nouveaux projecteurs extérieurs : 307 € TTC
- Nouvelle VMC : 1061 € TTC



STADE :

- Pose portail et grilles coté terrain tennis: 2607 € TTC



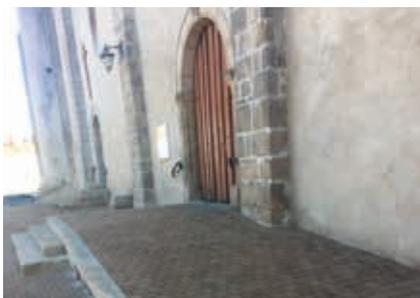
LOGEMENTS LOCATIFS

La commune possède 7 logements locatifs :

- Divers petits travaux de rénovation et d'amélioration sur ces locatifs ont été réalisés : 550 € TTC
- Travaux plus importants :
 - Mise en place VMC locatif route de Clessé : 1053 € TTC
 - Portail de la cour du presbytère : 1544 € TTC



ÉGLISE



- Rampe accessibilité élargie : 6540 € TTC

POINT PROPRE

- Restauration complète du mur point de collecte, rue des jardins : 5569 € TTC



Membres de la commission

- Président : François MARY
 Responsable : François CHOLOUX
 Membres élus :
 Gilles RENAUDET
 Sandra MERCERON
 Christian BLOT
 Catherine CROCHON
 René PAPIN
 Laurent BLAIS
 Cyrille MOREAU

LOCAL AMAP

- Pose nouvelle fenêtre : 427 € TTC



TOILETTES PUBLIQUES

- Pose de chasses d'eau à infrarouge : 2388 € TTC

SALLE DES FÊTES

- Remplacement vidéo projecteur : 11 112 € TTC (remboursement de l'ancien appareil de 1605,20 € par l'assurance)



CIMETIÈRE



- ▶ Engazonnement et entretien sans produits phytosanitaires en cours : aménagement paysager sur plusieurs mois.
- ▶ Achat de 10 cases columbarium, une table cérémonie et un banc : 6409 € TTC
- ▶ Nouveaux espaces pour stèles, columbariums, jardin du souvenir et cavurnes seront réalisés sur plusieurs années.

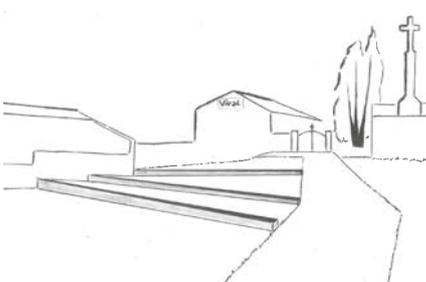


Esquisse columbarium et jardin du souvenir.

- 1- Columbarium actuel
- 2- Futurs emplacements de cases de columbarium
- 3- Emplacement du jardin du souvenir

Esquisse de l'entrée principale du cimetière

Création de 3 terrasses enherbées avec murets en pierre.



CITY STADE : Avant-Projet Définitif

- ▶ L'estimatif budgétaire sur le projet global du city stade a été validé : 170 341 € TTC
- ▶ Le cabinet AREA lancera les appels d'offres en début d'année 2023, une subvention du Département est déjà acquise (50 000 €) et une subvention de l'Etat est attendue pour avril.
- ▶ Délai souhaité pour les travaux : mai 2023.



Le projet propose de créer plusieurs espaces :

1-Le city-stade. Le city-stade (30X18) sera positionné sur l'espace de jeux existant afin de profiter du terrain plat. Un travail fin sera à mener sur la limite en contact avec les habitations au sud.

2-Les buttes plantées. Il s'agit ici de générer un volume doux de façon à créer une enveloppe pour assoir le terrain de sport. Les plantations permettront de filtrer les vues, proposer une ombre et un espace de détente.

3-Les allées. Elles seront retravaillées de façon à permettre l'accessibilité des personnes âgées et PMR. Le tracé sera redessiné de façon à permettre l'implantation du city-stade. La voie de bus existante sera supprimée.

4-Tyrolienne double. Joue avec la topographie naturelle du terrain (matériaux bois).

5-Parcours ludique. Un espace parcouru sera également positionné (matériaux bois)

6-Jeux pour enfants. L'implantation du city-stade modifiant l'organisation de l'espace, les jeux pour enfants seront déplacés ou renouvelés.

7-Parvis d'accueil / entrée principale du parc Une porte d'entrée du parc serait importante à travailler afin de proposer un accessibilité PMR, des supports vélos et une aire.

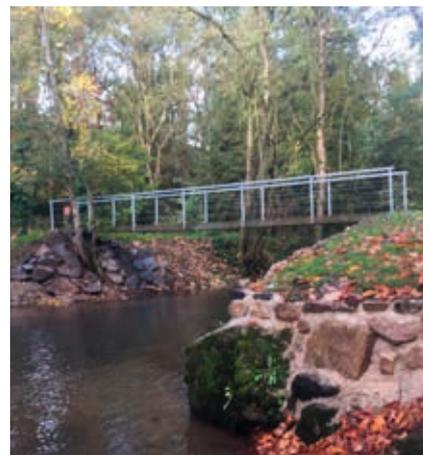
SALLE ARCHIVE / PATRIMOINE

Une salle à l'étage du presbytère est libre et sera aménagée pour les archives et les documents du patrimoine de la commune :

- ▶ renforcement du plancher : 2143 € TTC
- ▶ fourniture des matériaux : 5081 € TTC (pose effectuée en régie)

PASSERELLE LA PORAIRE

- ▶ Rénovation et élévation de la passerelle : 5110 € TTC



ÉTUDES DIVERSES POUR 2023

- ▶ Projet panneaux photovoltaïques sur club house et atelier route de la Priaudière en autoconsommation
- ▶ Parkings vélos
- ▶ Poursuite des travaux d'isolation et de réduction de consommation d'énergie
- ▶ Projet d'extension de l'atelier municipal avec pose de panneaux photovoltaïques en toiture
- ▶ Projets éclairage en LED pour stade
- ▶ Réflexion sur les économies d'énergie dans l'ensemble des bâtiments communaux.

Le SIEDS nous annonce une augmentation importante du prix de l'électricité sur le tarif jaune de la salle des fêtes. D'ores et déjà des actions sont mises en place pour limiter au maximum l'impact.

Suivi du coût de fonctionnement par structure (électricité, eau, gaz, assurances, etc...) en 2022

	Salle Omnisport	Salle des Fêtes	Théâtre	Salle Gym	Club House Stade	Maison Association	École	Mairie	TOTAL BÂTIMENTS
TOTAL GÉNÉRAL	8 728,21 €	15 580,88 €	6 932,54 €	3 623,35 €	17 972,14 €	1 749,56 €	9 069,45 €	5 611,99 €	69 268,12 €



Commission

Vie Associative

Culturelle - Animation - Jeunesse

Réunion des présidents d'associations

Vendredi 9 Septembre 2022, 24 associations étaient représentées lors de notre traditionnelle réunion des Présidents d'Association.

Un temps d'échanges et de partage en toute convivialité a été suivi d'un cocktail dinatoire.

Pour recevoir une subvention annuelle une demande préalable devra être faite chaque année avant le 15 Février.



Membres de la commission

Président : François MARY

Responsable : Séverine ROBIN

Membres : Laurent BLAIS

François CHOLOUX

Catherine CROCHON

Éric MERCERON

Sandra MERCERON

Cyrille MOREAU

Gilles RENAUDET

Patricia TURPEAU

Mission argent de poche

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la commune de Chiché participe au dispositif "Argent de poche" organisé par la maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais.

Ce dispositif permet aux jeunes ayant 16 et 17 ans et domiciliés à Chiché, de réaliser de petits travaux gratifiés de 15 euros par demi-journée pendant les vacances scolaires.

Axel Renaud et Noé Turpeau ont pu profiter de ce dispositif pendant les vacances de printemps et Garance Fradin, Romane Gerbeau, Sacha Morisset, Adèle Givelin et Constance Cadu pendant les vacances d'été. Anaïs Cadu et Margot Vincent sont venues pendant les vacances de la Toussaint.



Journées européennes du patrimoine du 17 septembre 2022

« Chiché des années 50 »

Nous avons pu replonger dans les années 50 avec de nombreuses expositions de photos, documents, objets, voitures et mobylettes.

Cette journée du patrimoine est devenue une véritable fête communale avec de nombreuses animations proposées tout au long de l'après-midi : pétanque, tarot, belote, jeux en bois, balade dans le bourg, animation musicale, verre de l'amitié, repas sur place, retraite au flambeau et un magnifique feu d'artifice.

Nous remercions vivement les nombreuses personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.

La commission vous donne déjà rendez-vous pour la prochaine édition des journées du patrimoine qui aura lieu le samedi 16 septembre 2023 et dont le thème sera « L'histoire du sport à Chiché » (en lien avec notre label Terre de Jeux 2024)



Concours de pétanque, concentration extrême !!



Concours de belote et tarot



Jeux en bois pour le plaisir des petits comme des grands



Merci au Basket Clubs du Bocage pour la tenue de la buvette durant cette journée



Stand de Mr Boury



Exposition des Amis du Théâtre de Chiché dont le magnifique rideau de Théâtre



Exposition de voitures du Tacot Club Bressuirais ainsi que de mobylettes



Stand de Familles Rurales Avec différents objets de puériculture



Animation musicale par Patrick Bouvier Suivie par une retraite aux flambeaux accompagnée par Martin Grellier à l'accordéon



De nombreuses photos et documents pour le plaisir et la curiosité de tous.

La commission étudie la création d'un mur d'exposition de photos le long de la salle des fêtes côté restaurant scolaire et certaines de ces photos pourront y être exposées.



Conseillers et bénévoles vêtus dans le thème des années 50



L'exposition était ouverte en avant-première aux écoles le vendredi 15 septembre

Conseil des jeunes



Le conseil des jeunes est composé de membres élus âgés de 11 à 18 ans, il leur permet de participer à la vie de la commune et de réaliser différents projets.

Liste des conseillers :

- ▶ Année 2005 : MENARD Angelo
- ▶ Année 2006 : HIRAGA TINGUY Anton
PAPIN Théodore
- ▶ Année 2007 : CADU Philippine
DEPLANNE Isaëlle
NOEL Axel
- ▶ Année 2008 : CAILLAUD Marine
CHUPIN Louanne
RETAILLEAU Louison
POINSTAUD Océane
- ▶ Année 2009 : BLAIS Eliot
MAUGE Jade
- ▶ Année 2010 : RETAILLEAU Maud
BERTAUD Maëlie
CADU Louise
CAILLAUD Ilan
- ▶ Année 2010 : DEPLANNE Merlin
GATARD Margot
POINSTAUD Valentin
SOURISSEAU Briec



Élections 2022



Nous avons offert un petit cadeau à Valentine Puyjalon, Pauline Robin et Cédric Violeau qui quittent le conseil des jeunes et nous les avons remerciés pour leur investissement durant toutes ces années.



Bienvenue à Margot, Briec, Merlin et Valentin élus à l'unanimité et qui rejoignent le Conseil des Jeunes



Repas des aînés. Toujours un réel plaisir d'être aux petits soins pour nos aînés



Remise des tee-shirts Conseil des jeunes avec la présence d'Estelle Gerbeau et François Gingreau du Conseil Départemental des Deux Sèvres



Travaux d'aménagement du parcours VTT dans le bois de la Cure

PERMANENCE



Mme Séverine Robin tient une permanence à la mairie les samedis de 10 h à 11 h



Communication - Information

Cessions d'immobilisations

1. La commune a fait valoir son Droit de Prémption Urbain (DPU) concernant l'achat d'un terrain situé route de Clessé (mis en vente par Mr et Mme Joseph GIRET) au prix de 26.000 € (sans les frais de notaire) et revendu en septembre au profit de Mr et Mme Frédéric ROCHARD au prix de 29.000 € (nets vendeur) pour la construction de leur maison d'habitation.
2. Une maison située 28, Route de Clessé, louée par Madame Justine AUBINEAU, a été vendue à la locataire au prix de 80.000 €.
3. Suite à une enquête publique et avis favorable de l'association des « Randonnées Chichéennes », le chemin rural des bois de Bressuire a été vendu au prix de 2 €/m², soit au total 6.160 €, au profit du Groupement Forestier des Fayards.
4. Le bus qui transportait les enfants de

Personnel communal



En 2022 nous avons fêté le départ en retraite de 2 de nos agents communaux. Il s'agit de Bernard AUDEBAUD et de Brigitte MORTEAU.

Nous les remercions pour leur travail auprès des administrés de la commune et également auprès des enfants de l'école Henri Dès et de la cantine municipale. Une cérémonie officielle sera organisée en 2023.

Bernard AUDEBAUD a été remplacé par Joël FUSEAU, en contrat à durée déterminée pour 3 ans et le poste occupé par Brigitte MORTEAU n'a pas été reconduit, Meggie Moreau assure maintenant ses heures de ménage des salles.

La commune de Chiché emploie 10 agents : 7 titulaires de droit de public, 2 contractuels de droit public et 1 contractuel de droit privé en contrat d'insertion. Parmi les 10 agents, 4 sont à temps complet.

En 2023, le poste d'ATSEM (à temps non complet) à l'école Henri Dès, occupé par

Membres de la commission

Président et responsable : François MARY

Membres élus :
Patricia TURPEAU
Gilles RENAUDET
Séverine ROBIN
François CHOLOUX
Noëlle PUJALON
Eric MERCERON

l'école publique Henri Dès vers la cantine a également été vendu pour le prix de 15.000 €. C'est maintenant en pédibus que les enfants se rendent à la cantine en traversant le parc tout le long d'un parcours piétonnier sécurisé.

C.C.A.S.



Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal obligatoire dans chaque commune. La présidence est assurée par le Maire.

Il est géré par un conseil d'Administration composé de conseillers municipaux et de membres nommés par le maire.

Ses compétences permettent d'exercer au quotidien la solidarité locale auprès des personnes en difficulté.

Le C.C.A.S. de Chiché gère également l'EHPAD « St Joseph ».

En 2022, Madame Isabelle AUBINEAU ayant fait part de son souhait de démissionner du conseil d'administration du CCAS, c'est Madame Yveline ECAULT, domiciliée à Rochavelle qui la remplace. Nous la remercions pour son engagement.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : François MARY

Membres élus : Maryse BOUVIER, Nathalie CADU, René PAPIN, Gilles RENAUDET, Séverine ROBIN, Marie-Laure TALBOT-FRADIN

Membres nommés par le maire : Thérèse-Marie MERCERON, vice-Présidente, Yveline ECAULT, Valérie JAMONNEAU, Isabelle JAULIN, Isabelle PICHERIT, Joëlle TURPAULT.

Le CCAS de Chiché organise tous les ans un repas au profit des personnes âgées de + de 65 ans et habitant la commune. Une participation financière au repas est demandée. En 2022, elle était de 11 €/personne.

Comme tous les ans, les membres du conseil des jeunes sont d'une aide précieuse pour la préparation de la salle et au service du repas avec les membres du conseil municipal. Nous les remercions vivement.



Mme MOULIN Ghislaine, sera à pourvoir en raison de son départ à la retraite prévu en avril prochain. Un recrutement va être lancé avec l'aide du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale en janvier.

Fonctionnement des services communaux :

► Administratif :

Locations des salles : les locations sont prises au secrétariat de la mairie. Pour un bon fonctionnement, nous conseillons aux loueurs de venir signer les contrats de locations de préférence le jeudi à la mairie. Une permanence est assurée pour cet accueil spécifiquement.

► Technique :

Locations mobiliers (tables, bancs) : retrait du mobilier le vendredi après-midi à l'atelier municipal, route de Clessé. Prendre rendez-vous au 06.75.55.00.86.

Réunion publique



Le 4 novembre 2022, le conseil municipal a tenu à informer la population sur 2 projets :

- Aménagement du cimetière
- Aménagement de la rue du Stade (présenté par le cabinet d'études AREA).

Une vingtaine de participants ont pu découvrir ces 2 projets et poser les questions qu'ils souhaitaient.

Cadastre solaire en Deux-Sèvres

Mesurez gratuitement le potentiel solaire de votre toiture, sur le site internet

www.siterre.fr/sieds

Des couleurs différentes vous indiquent le rendement de votre toiture en Kwh par m² par an.

L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation est un moyen de réduire l'impact de l'augmentation du prix de l'énergie. De plus, cela participe à la décarbonisation de notre planète.



Economie artisanat commerce services agriculture

Une première rencontre avec les commerçants-artisans de la commune a eu lieu en octobre. Ce temps d'échanges a permis d'aborder de nombreux sujets, notamment :

- les actions menées par la commune qui viennent en soutien de l'activité économique locale

- la commune propose une communication en faveur de l'activité commerciale, artisanale et économique à chaque entrée du bourg.

- Inquiétudes des artisans commerçants chefs d'entreprise : augmentation des tarifs des énergies, pénurie de main d'œuvre, deux fois deux voies et mort du bourg, accessibilité à la fibre

Même si la compétence économique n'est pas communale, la commune de Chiché souhaite rester un interlocuteur et relais auprès des entreprises.

Plan mobilité scolaire 2023

Le plan de mobilité scolaire est un document stratégique qui propose un certain nombre de mesures visant à développer des solutions favorisant des pratiques de déplacement alternatives à la voiture individuelle.

Les enjeux de l'écomobilité scolaire sont d'ordre environnemental en réduisant les émissions de CO₂, mais aussi sur la santé, la sécurité et le cadre de vie des habitants.

Son objectif est de sécuriser les trajets à pied et à vélo vers l'école, sensibiliser les enfants à la mobilité durable, et appliquer le savoir rouler à vélo porté par la direction de l'Enfance de l'Agglo 2b.

C'est dans ce cadre que l'école Notre-Dame de Chiché a été retenue pour l'action. Le

conseil municipal a décidé de participer financièrement à l'action. Le coût total à la charge de la commune est de 3,638 €.



Nécrologie



Nous souhaitons rendre hommage à Claude CHUPIN, décédé le 14 février 2022.

Cet autodidacte s'est impliqué dans la vie de sa commune tant au niveau du conseil municipal qu'au niveau associatif.

Il a été élu au conseil municipal de Chiché en 1977 et a pris les fonctions d'adjoint en charge de la voirie. Tout d'abord aux côtés de Pierre CLISSON (de 1977 à 1981) puis de Joseph GIRET jusqu'en 2001. Il avait également en charge, la gestion des agents du service technique.

Claude restera dans la mémoire des chichéens qui l'ont côtoyé comme étant un homme de conviction et de caractère.

Etat civil 2021

Rappel : en raison de la réglementation sur la protection des données personnelles, aucun nom n'est communiqué

Nombre de naissances, mariages et décès inscrits sur les registres de l'état civil de la mairie en 2021.

Naissances	19	Décès ehpad	14
Mariages	4	Décès (autres)	13

Don à l'UNICEF - Guerre en Ukraine

Le conseil municipal a décidé de verser une subvention symbolique de 1 €/ habitant, soit 1739 € à l'UNICEF en faveur des enfants victimes de la guerre en Ukraine.

Le conseil des jeunes a également remis un chèque 334,79 € suite à des actions menées.





Communication – Information

Site Internet



www.commune-de-chiche.com



<https://www.facebook.com/>

N'hésitez pas à consulter notre page facebook, des informations vous sont présentées sur les actualités communales.

Livret d'accueil - Service aux familles - Enfants de 0 à 18 ans

Le livret d'accueil présentant l'ensemble des services offerts aux familles ayant des enfants de 0 et 18 ans : recherche d'un mode d'accueil, les établissements scolaires maternels et primaires sur la commune, le périscolaire, les loisirs, foyer des jeunes, etc... est toujours disponible à la mairie.



Petits rappels utiles ...

Registre communal des personnes vulnérables



Nous vous rappelons que toute personne peut se faire connaître

auprès de la mairie afin d'être inscrite sur le registre des personnes vulnérables. Ce fichier créé afin de lutter contre l'isolement est utilisable dans le but d'aider les personnes fragiles en cas de besoin : canicule, inondations, crises sanitaires, etc...

Le fichier est tenu par la mairie dans les règles de la protection des données personnelles (RGPD), il est mobilisable uniquement en cas de crise. Peuvent s'inscrire : les personnes âgées de plus de 65 ans et résidant à Chiché et les personnes adultes handicapées. Cette démarche basée sur le

volontariat est facultative. Contact mairie : 05.49.72.40.35.

Très vulnérables face au virus de la Covid19, les plus de 80 ans sont fortement invités à se faire vacciner pour éviter de développer des formes graves de la maladie. En Deux-Sèvres, ils sont encore près de 10 % à ne pas avoir reçu d'injection. Pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés à se déplacer ou à se faire véhiculer, un service de vaccination à domicile a été mis place.

Pour y avoir accès, il suffit de composer un numéro vert, le 0 800 730 957, ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h.

Cette demande peut également être formulée par un aidant familial, une aide à domicile ou tout autre personne disposant de l'accord de la personne concernée.

Points d'apport volontaire (pav) des déchets

Nous vous demandons de respecter les consignes de tri et de ne pas laisser vos sacs ou autres emballages plastiques, verres en dehors des containers. Des

amendes sont systématiquement envoyées aux contrevenants par l'Agglo 2B.

Plus d'infos, des questions ? Contacter les services de l'agglo 2B au 05.49.81.15.15.

Vos outils et vos démarches

Avec la mise en place du nouveau service de collecte, il est impératif de nous signaler tout changement de situation dans le logement pour nous permettre d'individualiser votre production de déchets.

JE DÉMÉNAGE D'UN LOGEMENT EN LOCATION

Lors de l'état des lieux, je rends la carte d'accès à mon propriétaire/bailleur, j'avertis l'Agglo de mon départ.

JE VENDS LE LOGEMENT DONT JE SUIS PROPRIÉTAIRE

J'avertis l'Agglo de la vente du logement, j'indique les coordonnées du nouvel acquéreur et je lui remets la carte d'accès. Lors de la vente du bien, les deux parties régleront entre elles les parts dont elles doivent s'acquitter.

J'ARRIVE DANS UN LOGEMENT ET JE N'AI PAS DE CARTE

Je retire sans attendre ma carte au Pôle Environnement de l'Agglo à Bressuire (ZI de St Porchaire - 25 rue Lavolaisier).

J'AI PERDU MA CARTE

Je signale à l'Agglo la perte de ma carte et je récupère une nouvelle carte, qui me sera facturée 10€. Aucune carte n'est envoyée par voie postale.

Enquête publique

Une enquête publique a été ouverte préalablement au déclassement de l'espace vert situé 1bis, rue des Genêts en vue de rendre cette parcelle constructible. Le commissaire-enquêteur ayant émis un avis favorable (sous réserve de créer une servitude liée au passage de réseaux souterrains), cette parcelle est disponible à la vente au prix de 25 €/m². Se renseigner en mairie.

Sécurité de la RN 149

L'année 2022 a été tragique pour de trop nombreuses familles. Après avoir alerté la Préfecture à de nombreuses reprises, nous avons demandé l'installation d'un « tourne à gauche » au niveau du carrefour des routes de Faye l'Abbesse et de Boismé. Malheureusement notre demande a été rejetée. Seuls des panneaux de limitation de la vitesse et une modification de la signalisation horizontale ont été posés.

Le maire fait partie du comité de pilotage départemental pour l'aménagement et la sécurisation de cet axe. Nous espérons que l'année 2023 nous apporte des propositions concrètes et efficaces. La priorité défendue consisterait à mettre des tronçons de dépassement en amont et en aval de Chiché.

Vous constatez un débordement, un problème technique sur un conteneur ? Signalez-le sans attendre ! Nos équipes interviendront dans les meilleurs délais.

Faites toutes vos démarches en ligne sur www.agglo2b.fr ou contactez la Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets au 05 49 81 15 15

En 2022, deux nouveaux points propres ont été aménagés en semi-enterré. Deux autres le seront en 2023 (Nantilly et salle de gym).

Pluviométrie

	LE BOURG	LE DEFFEND
ANNEE 2020	1045 mm	1010 mm
	<i>Depuis 1992</i>	<i>Depuis 2015</i>
MOYENNE	815 mm	786 mm

	LE BOURG	LE DEFFEND
ANNEE 2021	807 mm	757 mm
	<i>Depuis 1992</i>	<i>Depuis 2015</i>
MOYENNE	814 mm	743 mm

Depuis le 1er janvier au 24 novembre 2022, 600 mn environ ont été comptabilisés.

Petits rappels utiles ...

Nuisances

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »...

- **Bruits** : Les **travaux bruyants** effectués dans des propriétés privées, à l'aide d'outils, d'appareils ou d'engins de quelque nature qu'ils soient, peuvent s'effectuer de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h du lundi au vendredi et le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Le tapage nocturne (en principe entre 21 h et 6 h) sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre en provenance de la voie publique.

- **Brûlots** : Voir l'arrêté préfectoral du 29 juin 2010 portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air mis en ligne sur le site de la commune.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année. Il existe des alternatives adaptées à vos besoins, plus respectueuses de la qualité de l'air et du sol : le broyage (petits et gros branchages), le paillage (feuilles mortes, résidus de jardin), le compostage (tonte de pelouse et feuillage peuvent être mélangés avec des restes de repas et épluchures de légumes. Cela permet de produire directement dans son jardin un engrais naturel.

- **Chiens et chats errants** : Nous vous rappelons que vous devez veiller à ce que vos chiens restent chez vous et que leurs aboiements ne dérangent pas le voisinage que ce soit la nuit ou le jour. Dorénavant, tout chien errant trouvé est remis à la fourrière de la communauté d'agglomération. Les frais étant à la charge du propriétaire. **De même, sur la voie publique, les déjections d'animaux doivent être ramassées par les maîtres (sous peine d'amendes).** La détention d'un chien pouvant être dangereux (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et d'une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

Horaires de fermeture des salles communales

Nous rappelons que les horaires de fermeture des salles sont les suivants :

- **1 H 00 sans dérogation du maire**
- **3 H 00 avec dérogation du maire** à demander lors de la signature du contrat de location à la mairie.

Règlementation feu d'artifice - organisateur particulier

Un feu d'artifice est un ensemble de pièces d'artifices classées en catégorie F2, F3 ou T1 dont la quantité totale de matière active est inférieure à 35 kg.

Ces feux ne sont soumis à aucune obligation de déclaration s'ils ont lieu sur un terrain privé. Néanmoins, il est recommandé que les particuliers qui les mettent en œuvre en avisent le maire et le centre de secours du SDIS le plus proche.

Si, le tir a lieu sur le domaine public, l'organisateur doit obtenir l'autorisation du Maire de la commune. Un arrêté municipal autorisant le feu sera pris en veillant à l'ordre et à la sécurité du public.

Nous faisons appel au bon sens des organisateurs pour respecter un horaire de tir

afin de ne pas créer de nuisances aux voisinages. Si l'organisateur est une personne morale ou physique et que le feu est tiré devant un public dans le cadre d'une manifestation publique ou privée, il s'agit alors d'un spectacle pyrotechnique et la réglementation n'est pas la même. Se renseigner en Préfecture pour faire une déclaration au moins un mois avant la date du tir (cerfa 14098-01).



Projet Maison de santé

Différentes démarches ont été entreprises depuis plusieurs années concernant la création d'une maison de santé :

- Juin 2020 : étude document de l'ARS concernant les maisons de santé.
- Octobre 2020 : visite dans le cadre du CAUE de la nouvelle maison de santé de Thenezay.
- Novembre 2020 : échange avec les professionnels de santé de la commune pour présenter le projet de maison de santé et rencontre avec le Conseil Départemental pour échanger sur le projet de maison de santé.
- Décembre 2020 : création d'une commission santé au sein du conseil municipal.
- Janvier 2021 : évaluation du bâtiment de l'atelier CAT (rue du camp à Chiché) pour éventuellement devenir une maison de santé.
- Février 2021 : rencontre (infructueuse) avec deux jeunes médecins et accord de quatre communes pour faire un projet de

santé commun (Amailloux, Clessé, Boismé et Chiché).

- Avril 2021 : rencontre avec l'Agglo2B qui a la compétence des maisons de santé
- Mars 2022 : réunion concernant la CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) sans les élus.
- Juin 2022 : intervention du maire de Chiché lors d'un conseil communautaire sur l'absence complète de projets à l'Est de l'Agglo.
- Juillet 2022 : une démarche est en cours pour amortir la pénurie de médecins avec l'installation de la télé-médecine en accord avec quatre, voire cinq communes.

Le 30 novembre 2022, une réunion entre élus et les membres de la CPTS organisée par l'Agglo 2B a eu lieu à Courlay. Il semblerait que la création d'un centre public de soins en partenariat avec le CHNDS permette l'embauche de médecins salariés et offrir ainsi une solution à la population des communes à l'Est de l'Agglo 2B.

Office National des anciens combattants et victimes de guerre des Deux-Sèvres - Porte-drapeau



Le 11 novembre un diplôme d'honneur de Porte-Drapeau a été remis à Mrs Jean-Noël RAMBAULT et Jean SIMONNET en reconnaissance de leurs années de fidélité à la fonction de porte-drapeau.

Félicitations à ces deux membres bénévoles de l'UNC Chiché.



Budget primitif 2022

Section de fonctionnement

DEPENSES

Charges à caractère général	390 928,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	400 150,00 €
Atténuation de produits	1 500,00 €
Autres charges de gestion courante	177 700,00 €
Charges financières	33 100,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Dotations aux amortissements	20 000,00 €
Prélèvement pour investissement	399 009,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 423 387,00 €

RECETTES

Produits des services	108 600,00 €
Autres produits de gestion courante	50 600,00 €
Impôts et taxes	809 519,00 €
Dotations et participations	246 186,00 €
Atténuation de charges	20 000,00 €
Produits exceptionnels	187,00 €
Excédent reporté	188 295,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 423 387,00 €

Section d'investissement

DEPENSES

Fonds de concours Travaux Agglo 2B (Route de Clessé + conteneurs semi-enterrés point propre)	82 440,00 €
Remboursement capital des emprunts	149 000,00 €
Travaux neufs voiries diverses	96 000,00 €
Grosses réparations des bâtiments communaux	111 800,00 €
Acquisition de matériels	13 500,00 €
Aménagement bourg	6 700,00 €
Aménagement rue du stade	97 000,00 €
Voirie de finition du Pinier 3 + création les Buchauds	189 000,00 €
City park	102 000,00 €
Cimetière	20 000,00 €
Effacement des réseaux (le Pressous + Grand'Rue + Chemin Artoreau)	160 000,00 €
Achat de terrain (Route de Clessé)	28 000,00 €
Report déficit 2021	37 693,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 093 133,00 €

RECETTES

Taxe d'aménagement	5 000,00 €
Produits de cessions	80 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	399 010,00 €
Fonds de compensation TVA	15 000,00 €
Dotations et subventions s/ travaux d'investis	92 500,00 €
Amortissement	20 000,00 €
Excédent reporté	425 693,00 €
Emprunt (non réalisé)	26 930,00 €
Vente de terrains (Route de Clessé)	29 000,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 093 133,00 €

Fiscalité Locale

Comparaison des taux moyens communaux au niveau national et départemental avec les taux communaux

TAXES	TAUX MOYEN NATIONAL 2021	TAUX MOYEN DEPARTEMENTAL	TAUX COMMUNAL 2022
Habitation	/	/	/
Foncier bâti	37,72	43,02	36,00
Foncier non bâti	50,14	65,76	50,55

Rappel : la taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée et est réalisée par étape allant de 2020 à 2023. Cette réforme se traduit par une perte financière pour les communes, compensée en partie par la redescende du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du département au bénéfice des communes.

Ainsi les taux votés par le conseil municipal en 2022 sont indiqués dans le tableau ci-contre.

PRODUITS DES TAXES DIRECTES LOCALES DE 2017 A 2022

TAXES	PRODUITS EN €					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Habitation (TH)	163 767	171 639	173 394	172 224	/	/
Foncier bâti (TFB)	175 415	180 940	186 418	190 986	394 178	412 200
Foncier non bâti (TFNB)	78 779	79 630	81 381	82 332	82 733	86 390
Reversée par l'AGGLO 2 B	222 283	222 283	222 283	235 927	235 927	215 927
TOTAUX	640 244	654 492	663 476	681 469	712 838	734 517

Le taux voté est appliqué sur les bases fiscales (valeur locative) fournies par l'Administration des finances publiques.

Le produit des taxes versé sur le budget de la commune est détaillé dans le tableau ci-contre.

Autres recettes non-fiscales

Ces recettes attribuées à la commune de Chiché sont liées à des activités spécifiques ou des installations présentes sur notre territoire, telles que :

► REVENUS DES IMMEUBLES

PRODUITS SALLES COMMUNALES - LOYERS

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
SALLES	22 540,10 €	24 976,32 €	25 269,10 €	23 072,90 €	5 953,20 €	8 114,15 €	22 913,10 €
LOGEMENTS	42 263,34 €	44 308,15 €	43 678,00 €	40 390,12 €	44 034,84 €	48 682,78 €	42 242,03 €

► AUTRES PRODUITS LIES A DES ACTIVITES INDUSTRIELLES OU COMMERCIALES

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
C.E.T. AMAILLOUX (redevance de la société d'exploitation du site d'enfouissement déchets)	28 272,50 €	35 457,69 €	27 088,57 €	36 242,62 €	37 203,04 €	38 080,58 €	37 418,76 €
REDEVANCE POUR EXPLOITATION CHEMINS RURAUX (reversé par la société d'exploitation des éoliennes)	-	-	-	-	9 287,67 €	15 000,00 €	15 080,93 €
I.F.E.R. - (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux) - PRODUITS A VENIR EN 2023							
PRODUCTION ELECTRICITE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES (Salle de Gym + école + théâtre en 2022)	13 305,54 €	13 457,61 €	14 013,47 €	13 758,54 €	14 394,93 €	12 248,46 €	non connu
TOTAUX	43 578,04 €	50 915,30 €	43 102,04 €	52 001,16 €	62 885,64 €	67 329,04 €	54 500,73 €



Resultats des élections

Résultats des élections présidentielles

	1 ^{er} tour			2 ^{ème} tour		
	BV1	BV2	TOTAL	BV1	BV2	TOTAL
Mme ARTHAUD Nathalie	6	7	13			
M. ROUSSEL Fabien	9	8	17			
M. MACRON Emmanuel	234	121	355	336	220	556
M. LASSALLE Jean	18	14	32			
Mme LE PEN Marine	126	130	256	182	188	370
M. ZEMMOUR Eric	25	13	38			
M. MELENCHON Jean-Luc	56	70	126			
Mme HIDALGO Anne	8	18	26			
M. JADOT Yannick	17	15	32			
Mme PECRESSE Valérie	15	14	29			
M. POUTOU Philippe	2	1	3			
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	14	17	31			
bulletins blancs (dont enveloppes vides)	14	10	24	21	23	44
bulletins nuls	8	2	10			
TOTAL VOTANTS	552	440	992	554	441	995
TOTAL EXPRIMES	530	428	958	518	338	926
INSCRITS :	668	577	1245	668	577	1245
VOTANTS	552	440	992	554	441	995
Blancs	14	10	24	21	23	44
Nuls	8	2	10	15	10	25
EXPRIMES	530	428	958	518	408	926

Résultats des élections législatives

1 ^{er} tour : 12 juin 2022	BV1	BV2	TOTAL
VALLEE Maryse	3	2	5
BARBOT Alexis	9	5	14
FAIVRE Gérard	7	5	12
VOILLETZ Juliette	55	74	129
GUIBERT Olivier	61	57	118
FIEVET Jean-Marie	135	89	224
ROBIN Philippe	63	42	105
bulletins blancs (dont enveloppes vides)	10	11	21
bulletins nuls	5	3	8
TOTAL VOTANTS	348	288	636
TOTAL EXPRIMES	333	274	607

2 ^{ème} tour : 19 juin 2022	BV1	BV2	TOTAL
VOILLETZ Juliette	114	104	218
FIEVET Jean-Marie	195	129	324
bulletins blancs (dont enveloppes vides)	12	21	33
bulletins nuls	6	5	11
TOTAL VOTANTS	327	259	586
TOTAL EXPRIMES	309	233	542

EHPAD St Joseph



L'année qui vient de s'écouler fut marquée par un retour quasi normal de la vie de la Résidence et donc de l'animation, pour le plus grand plaisir de tous.

En effet, après 2 ans de pandémie, les activités ont toutes reprises. Depuis presque un an, l'association Resanté-vous vient proposer une fois par semaine de l'activité physique adaptée aux résidents avec un apprentissage de plusieurs sports comme le basket, le tir à l'arc, le foot etc...

thérapeutique « Sortez les couverts » ; ceux-ci sont animés par une soignante, en lien avec la diététicienne, qui partagent le repas de 4 ou 5 résidents.

Un projet d'équithérapie a pu voir le jour, en effet 4 séances ont été proposées aux résidents. Ils ont pu donc se rendre au centre équestre Epona de Chatillon Sur Thouet et ont ainsi pu partager des moments privilégiés avec les poneys (brossage, promenades, caresses étaient au programme).

Cette année, le traditionnel repas des familles s'est transformé en goûter des familles. Ce fut un très beau moment de partage entre les résidents et leurs familles autour d'un bon goûter et d'une animation musicale très appréciée de tous. Pouvoir partager ce moment de convivialité, entre résidents, familles, proches et professionnels, a ravi tous les participants.

Bien sûr les semaines sont toujours rythmées avec des activités « phares » que sont le loto, le chant, les parties de belote, mais aussi des sorties, comme le cinéma, le bowling, et des rencontres avec les résidents des établissements du Groupement de Coopération sociale et médico-sociale de la Sèvre (EHPAD Les Bleuets, EHPAD Au Bon Accueil, EHPAD Les Abiès), tels qu'un après-midi dansant à la discothèque de la Morinière pour célébrer la fête de la musique ou encore des Olympiades organisés pour la première année avec succès ! Un beau programme pour le plus grand plaisir des résidents.

L'actualité de l'Agglo 2B



Actualités déchets

Direction de la prévention et de la valorisation des déchets

Dépôts sauvages, STOP ÇA SUFFIT !

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages, l'Agglomération a déployé une campagne de communication pour interpellier, faire prendre conscience et changer les comportements face à ces incivilités. Marquage au sol au pied des conteneurs, stickers, affiches...

Cette campagne s'accompagne d'actions de terrain indispensables menées par la brigade verte de l'Agglomération : visites en porte à porte, surveillance des points de collecte les plus sujets aux incivilités, suivi des utilisations de cartes...

Mes déchets au quotidien : Questions / Réponses.

LA TEOMi (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative)

► C'est le poids de ma poubelle qui est pris en compte pour la facturation ?

NON. Seuls le nombre de levées du bac d'ordures ménagères compte dans le calcul de la part incitative ou le nombre de dépôts dans les conteneurs collectifs.

► Vais-je recevoir une facture ?

NON. Le montant global de la TEOMi figure sur la feuille d'imposition de la taxe foncière.

► Il y a-t-il un forfait de nombre de levées ou de dépôts compris dans ma taxe ?

NON. Il n'existe pas de tarif forfaitaire. Chaque levée ou dépôt est comptabilisé au réel et facturé sur la part incitative de la TEOMi.

► J'ai un garage, un local vide ou un logement dans lequel je ne vis pas, vais-je payer alors que je n'y produis pas de déchets ?

OUI. Mais pour tous ces locaux, seule la part fixe de la TEOMi s'applique, calculée sur la base du foncier bâti. Si aucun bac ou aucune carte ne sont affectés au bâtiment ou si la production de déchets est nulle, il n'y aura pas de part incitative.

► Si je ne présente pas de poubelle ou si je ne dépose aucun sac avec ma carte, je ne paierai rien ?

NON. La part fixe de la TEOMi reste toujours due par tous. Les efforts pour diminuer la production de déchets ne portent que sur la part incitative. Je devrai justifier auprès de l'Agglo une absence totale d'utilisation du service.

► Je suis locataire et ne paie donc pas de taxe foncière, suis-je concerné ?

OUI. Comme pour toutes les autres charges locatives, votre propriétaire ou votre bailleur peut vous répercuter la TEOMi avec une régularisation au moment de votre départ.

► Et dans le cas d'une vente ?

Il revient au notaire lors de l'acte de vente de répartir le montant de la TEOMi entre le vendeur et l'acheteur. Pour connaître le détail de cette répartition, contactez-nous au 05 49 81 15 15.

► Je suis propriétaire d'un logement que je loue, qui paie la TEOMi ?

Vous paierez votre TEOMi avec votre taxe foncière. C'est à vous, propriétaire, de répercuter celle-ci à votre locataire.

Les conteneurs collectifs / ma carte.

► J'ai passé ma carte, mais le conteneur ne s'est pas ouvert, serai-je facturé ?

NON, le dépôt n'est validé que si le ou les sacs sont tombés dans le conteneur (ouverture/fermeture de trappe).

► Les conteneurs collectifs ne fonctionnent pas, sont pleins, que faire ?

Signalez-le-nous sans attendre ! Nos équipes interviendront dans les meilleurs délais.

Votre carte vous donne accès à tous les conteneurs de l'Agglo. Nous vous invitons donc à déposer vos sacs sur le point de collecte le plus proche.

► J'ai perdu/cassé mon badge ?

Je le signale sans attendre à l'Agglo par téléphone au 05 49 81 15 15 ou via le formulaire en ligne « demande de carte » sur www.agglo2b.fr.

Mon ancienne carte sera désactivée et une nouvelle carte me sera fournie gratuitement

Mes démarches

Je déménage, ai-je des démarches à faire ? Que dois-je faire de ma carte ou de mes bacs ?

Comme vous le faites déjà pour l'eau ou l'électricité, vous devez nous signaler votre emménagement ou déménagement afin de mettre à jour votre dossier pour la facturation du service.

Les cartes et les bacs sont affectés au logement et non à l'occupant. Les bacs doivent rester dans le logement et il est important de restituer la carte à votre propriétaire ou à l'agence immobilière si vous êtes locataire, au même titre que les clés. Si vous êtes propriétaire, elle doit être remise à l'acheteur au moment de la vente.

Faites toutes vos démarches en ligne sur www.agglo2b.fr ou contactez la Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets au 05 49 81 15 15

Vous souhaitez connaître la production de déchets de votre locataire afin de régulariser les charges ?

Contactez-nous au 05 49 81 15 15

Un programme d'aide pour rénover malin



L'Agglomération du Bocage Bressuirais, en partenariat avec la commune de Chiché, vient de lancer un nouveau programme d'amélioration de l'habitat : « Agglo Renov ». Grâce à ce nouveau dispositif,

les propriétaires de logements situés en centre bourg, centre-ville peuvent bénéficier d'aides financières et d'un appui technique pour rénover leurs biens.

Sur 5 ans, près de 7,5 millions d'euros vont être investis en aides directes en faveur des propriétaires. Ces subventions pour les propriétaires opéreront un effet levier qui devrait engendrer un programme de travaux estimé à minima à 16.000.000 € et à maxima à 28 millions d'euros.

Les propriétaires sont invités à consulter notre site internet pour savoir si leur bien est éligible.

Grâce à la carte interactive, les proprié-

étaires entrent l'adresse de leur bien, clique sur leur logement et, en fonction de leur situation (propriétaire occupant, bailleur, copropriété, local professionnel), ils découvrent le détail des aides auxquelles ils peuvent prétendre.

CONTACT

Pour toute question sur ce dispositif, l'espace Habitat Energie de l'Agglomération se tient à votre disposition au 05 49 81 19 45 ou par mail à info.habitat@agglo2b.fr

Le Président de l'Agglo2B répond à quelques questions sur la situation de l'Agglomération face à la crise énergétique.

Les collectivités, comme les entreprises, subissent de plein fouet la hausse du coût de l'énergie. Quels sont les impacts pour l'Agglomération ?

Les conséquences sur le budget de l'Agglomération sont impressionnantes : plus 160% d'augmentation pour l'électricité, un coût du gaz multiplié par 14 en décembre et par 10 en janvier 2023. En un mois, la collectivité va dépenser en gaz ce qu'elle dépense habituellement en un an. Les dépenses énergétiques de l'Agglomération vont ainsi passer de 1 510 700€ par an pour l'année 2022 à près de 5 000 000€ en 2023.

Face à cette situation, les élus de l'Agglomération du Bocage Bressuirais se sont réunis à plusieurs reprises pour étudier les actions à mettre en place à court, moyen et long terme.

Au vu de l'impact de cette crise sur le pouvoir d'achat des ménages, il n'était pas envisageable d'augmenter sensiblement les impôts ou les tarifs d'accès à nos équipements.

Le choix s'est alors rapidement orienté vers les piscines qui sont les équipements les plus énergivores avec les stations d'épuration. Aquadel Cerizay et Cœur d'O Bressuire seront donc fermés pendant 2 mois cet hiver. Seule la piscine de Moncoutant-sur-Sèvre restera ouverte durant cette période.

La fermeture des piscines s'imposait ?

Ce choix qui a pu générer des incompréhensions, du mécontentement de la part des habitants, des clubs, je peux les comprendre, mais je les assume et les élus membres du bureau communautaire également. Pour rappel, nous avons 6 piscines pour 75 000 habitants, quand Cholet en a 2 pour 110 000 habitants.

Ce sont des décisions difficiles à prendre, mais qui s'imposent dans un contexte budgétaire extrêmement contraint. Chacun à son niveau doit en prendre conscience. La responsabilité collective prime sur les besoins individuels de la population.

L'Agglo2B semble particulièrement touchée par cette crise.

Nos finances sont très impactées car notre Agglo intervient dans de très nombreuses compétences contrairement à d'autres collectivités qui n'ont que les compétences obligatoires. Nous avons ainsi beaucoup de services aux usagers qui sont de fait déficitaires.

Par définition, un service public est un service mis à disposition des habitants à un coût qui ne couvre pas la totalité des frais supportés par la collectivité.

À titre d'exemple, le coût réel d'un abonnement au transport scolaire s'élève à près de 800€ par enfant, la somme sollicitée auprès des familles est de l'ordre de 150€, le reste à charge pour la collectivité est donc de 650€ par élève. Une entrée piscine devrait s'élever à 20 € pour couvrir les coûts de fonctionnement alors que l'entrée au tarif normal pour le public est à 4,5€. Les chiffres parlent d'eux-mêmes sur ces deux services : 20% pris en charge par l'utilisateur, 80% par la collectivité.

S'il est tout à fait légitime que les habitants ne paient pas le prix coûtant pour l'accès à nos services, il faut néanmoins qu'ils en aient conscience.

Ce contexte quelque peu morose ne doit faire oublier les belles réussites de l'Agglo ?

Effectivement, il faut savoir se tourner vers le positif et nos belles réussites collectives. Nous pouvons citer l'ouverture de deux équipements phares : la Cité de la jeunesse et des métiers (CJM) à Bressuire et le nouveau pôle culturel et touristique l'Abbaye à Mauléon. Ces équipements ont trouvé leur public et tous deux ont franchi la barre des 10 000 visiteurs.

Le Bocage et la CJM sont d'ailleurs souvent cités par Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine lors de ses interventions sur la politique liée à la jeunesse.

Une preuve de plus qui montre la qualité de cet équipement qui bénéficie à tous les jeunes du territoire.

Comment s'annonce l'avenir ?

L'élaboration du budget 2023 qui est en cours s'annonce tout aussi contrainte. A la hausse des coûts de l'énergie, s'ajoutent les diminutions de nos recettes telles que la suppression de la taxe d'habitation décidée par l'Etat et dont la compensation n'est pas à la mesure des pertes engendrées.

Aussi, j'ai réuni le 4 octobre dernier les Vice-Présidents de l'Agglomération pour échanger sur ce sujet et élaborer un plan d'actions pour faire face aux surcoûts de l'énergie. Les échanges ont porté aussi bien sur les modalités d'exercice des compétences et la recherche du bon niveau de proximité, que sur notre Plan Pluriannuel d'Investissement. Je n'ai pas de baguette magique et les contraintes budgétaires nous obligeront sûrement à reporter certains chantiers.

D'autres crises ont été traversées. Et nous traverserons celles-ci. Nous sommes à

un véritable tournant budgétaire. Notre collectivité ne peut plus être une Agglo de très grande proximité, mais restera une Agglo de proximité en lien avec les communes.

À nous de réinventer le service public aux habitants, de garder un cap optimiste et de trouver des solutions ensemble.

Pierre-Yves MAROLLEAU

Pour passer un hiver serein !



écowatt Votre météo pour une consommation responsable.

Téléchargez l'application et inscrivez-vous à l'alerte vigilance coupure

Si les Deux-Sèvres sont en rouge : à partir de 21h30, vérifiez si votre quartier est concerné le lendemain par le délestage sur www.gereedis.fr ou sur www.enedis.fr (selon votre gestionnaire de réseau).

DES PRÉVISIONS JOURNALIÈRES en fonction des régions.

DES SIGNAUX CLAIRS :

- VERT :** pas d'alerte, tout va bien.
- ORANGE :** le système électrique est tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus.
- ROUGE :** le système électrique est très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation.

DES NOTIFICATIONS pour être alerté des moments de tension sur le système électrique. C'est alors qu'il faut agir sur sa consommation en adoptant les éco-gestes.



Adopter les éco-gestes

pour réduire votre consommation d'électricité et maîtriser l'augmentation de sa facture

- ✱ Décaler certains usages domestiques (lavage, etc.) en dehors des plages horaires 8h/13h et 18h/20h.
- ✱ Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson.
- ✱ Baisser la température de chauffage à 19°.
- ✱ Privilégier le système éco des lave-linge et lave-vaisselle et les faire fonctionner à plein.
- ✱ Généraliser l'éclairage LED et en réduire la consommation.
- ✱ Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge.
- ✱ Ne pas laisser brancher les ordinateurs et les consoles de jeux.
- ✱ Dégivrer congélateur et réfrigérateur.
- ✱ Éteindre les lumières inutiles, la box et les veilles.
- ✱ Recharger les véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- ✱ Réduire l'utilisation de l'eau chaude, en limiter la température et la produire avec le chauffe-eau en dehors des périodes de pointe.
- ✱ ...

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.

SEP



Société d'éducation populaire

La SEP est une association qui est constituée de parents d'élèves bénévoles.

Son but est de financer les projets pédagogiques de l'école.

afin de permettre aux enfants de s'instruire dans de bonnes conditions.

Nous contacter : sep.henrides@gmail.com
// Tél : 05.49.72.40.40

Le bureau

Président : Mr BOUHOURS Aurélien

Vice-Président : Mme ROCHARD

Vanessa

Secrétaire : Mme HUARD Cathy

Vice-Secrétaire : Mme BONNIN Sarah-

Cheyenne

Trésorière : Mme GUERIN Mylène

Vice-Trésorière : Mme RIBEIRO Audrey

Membres : Lucien GATARD – Damien

GÉRON – Sandrine GLOTIN – Charlène

BOUJU – Christian GOEBELS – Hugo

GAILLARD – Anaïs BONNEAU –

Morgane LAHAYE – Anne-Marie

MAILLIE.

Ecole Henri Dès

École publique Chiché

R.E.P



Les sorties pédagogiques

Cette année, le thème de l'école est basé sur les jeux.

► **Toute l'école** ira à Parthenay pour découvrir différents ateliers consacrés aux jeux ainsi que plusieurs thèmes selon les classes (rallye médiéval, l'eau et les anciens métiers, les châteaux forts et ses remparts) etc...

► **Tous les élèves** iront également au théâtre, à la ludothèque et de nombreuses autres sorties...

► **Les classes de maternelle (PS et MS) :** Projet d'aller faire leurs propres petits pains Bio au Bois Morin de Chiché.

► **La classe des GS CP :** Une sortie à la Tour Nivelles avec toute l'école.

► **La classe de CE :** Une sortie Ambiance Terre à Bocapole, une demi-journée a été organisée « Nettoyons la nature » dans la commune de Chiché. Une journée rencontre intergénérationnelle sera organisée avec les grands-parents des élèves.

► **La classe de CM :** Une sortie à vélo est organisée jusqu'au lac de Cesbron, 2 jours et 1 nuit avec l'intervenant Mr Timon Griffault de l'association Melloise La Bêta-Pi. De nombreuses choses seront réalisées avec de beaux souvenirs plein la tête.

Les manifestations

► La fête de Noël offert par la SEP aura lieu **le vendredi 16 décembre** avec une boum géante et bien évidemment avec la venue du père-noël...

► Le MÉGA LOTO aura lieu le **12 mars 2023**.

► La fête de l'école, **le 23 Juin 2023** se termine toujours par un apéritif offert par la SEP avec la possibilité de commander des hamburgers au « burger-van » pour un moment de convivialité.

► La randonnée aura lieu **le 14 octobre 2023**.



L'UNC tient aux valeurs citoyennes



Les pompiers sauvent une jument de 300 kilos complètement emvasée



Les écoliers font classe dehors



Une formation pour les apprentis pêcheurs



Une nouvelle ostéopathe s'installe



Le site de La Porraire retrouve de la clarté



Une centenaire à la résidence de la Forêt



20 ans à la tête du Thouaret



Les randonnées re...



L'école Henri-Dès célèbre l'espace



Coupe des Deux-Sèvres : le FC Chiché (D3) en quête d'un nouvel exploit



Une résidence d'art



Deux chèques pour les petits Ukrainiens



Un tour du monde en cuisine pour les élèves de Notre-Dame



Accidents sur la N149 : le coup de gueule du maire de Chiché



L'accueil de loisirs est prêt pour l'été



Maryvonne Loiseau, une nounou en or à la retraite



Les aînés heureux de se...



Rock Goundi en concert



Cimetière : une réflexion menée



La générosité du Tallud





1.250 km à vélo pour retrouver son ancienne collègue



Jeunes pousses au Basket club du Bocage



Dominique Jaulin en finale nationale de poursuite sur terre



Généreux donateurs de sang



« Une distance de plus à ma palette »



École Notre-Dame : une escapade à Paris



partent du bon pied



Initiation au théâtre pour les enfants de l'accueil de loisirs Mozaïque



Aurélië crée son Atelier du bonheur



istes locaux



Elles cartonnent au Stock-Car



Des festivités patrimoniales aux couleurs des années 50



Une nouvelle directrice à la halte-garderie



retrouver



Le parc éolien est en service



Le portail de la réussite



de Chiché



Familles rurales cherche des bénévoles



La forêt des Deux-Sèvres de demain est plantée par les propriétaire forestiers d'aujourd'hui



École publique Henri Dès

Nous contacter

17 route de Clessé - 79350 CHICHÉ
05 49 72 40 40
ce.0790530X@ac-poitiers.fr
<http://sitescoles.ac-poitiers.fr/chiche/>



En 2021-2022, les élèves étaient répartis dans quatre classes :

Direction : Élise CLOCHARD

- ▶ **TPS-PS-MS** : Anne DELIME aidée par Ghislaine MOULIN (ATSEM).
- ▶ **GS-CP** : Élise CLOCHARD et Juliette SIROT pour la décharge de direction et le complément de service, aidées par Brigitte MORTEAU (employée communale).
- ▶ **CE1-CE2** : Isabelle BRUNAUULT-PROT et Annabelle PINEAU pour son complément de service.

- ▶ **CM1-CM2** : Nadège CHARRIER et Annabelle PINEAU pour son complément de service.
 - ▶ **Enseignante remplaçante** : Anaïs GROLEAU
 - ▶ **AESH** (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) : Aurore TALBOT
 - ▶ **RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) : interviennent pour renforcer l'équipe et apporter leurs compétences pour aider les élèves.
- Ménage** : Ghislaine MOULIN et Fabienne RENAUD.



Le 30/09/2022, les élèves et le personnel offrent un cadeau gourmand à Brigitte MORTEAU pour son dernier jour de travail avant une retraite bien méritée !

Projet de l'école « l'Espace et les espaces »



Lors de la fête de l'école, les TPS-PS-MS dansent sur la chanson « Le soleil a rendez-vous avec la lune » de Charles Trénet.

Grâce à ce projet commun à toutes les classes, les élèves ont pu partir à la découverte de l'Espace, mais aussi des espaces proches qui les entourent.

- ▶ **Les CM1-CM2** : visite du planétarium et création d'une carte du ciel à l'Espace Mendès de Poitiers, fabrication puis lancement de fusées depuis le stade de Chiché, découverte de la vie de Thomas Pesquet à bord de l'ISS, fabrication d'une maquette individuelle de l'ISS.
- ▶ **Les CE1-CE2** : observation du vivant dans le Petit Jardin avec le CPIE de Gâtine Poitevine, observation des oiseaux et fabrication de nichoirs et mangeoires avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, découverte des arbres et animaux au cœur du bois de Bandouille, fabrication d'un hôtel à insectes et installation de saule tressé pour les carrés

fleuris du Petit Jardin avec des élèves de la MFR de St Loup sur Thouet.

- ▶ **Les GS-CP** : découverte d'un espace forestier, le Bois Pouvreau à Ménigoute avec le CPIE Gâtine Poitevine ; découverte de la vie de Thomas Pesquet à bord de l'ISS avec un intervenant de l'Espace Mendès France de Poitiers ; fabrication d'une fusée géante avec les TPS-PS-MS.
- ▶ **Les TPS-PS-MS** : jardinage et observations dans le Petit Jardin de l'école avec l'intervention du CPIE de Coutières, découverte du Bois de Bandouille avec Luc Guignard et Sébastien Bouju, créations de nombreuses productions plastiques en classe : mini-fusées et fusée géante, lunes, ciel et nuages...
- ▶ **La fête de l'école**, sur le thème de l'Espace, s'est déroulée le vendredi 24 juin

2022 : des chansons, des danses et sept ateliers menés par l'équipe enseignante sur ce thème, ont été proposés dans les différents lieux de l'école pour clôturer ce projet.



Les CM1-CM2 fabriquent une carte du ciel à l'Espace Mendès France de Poitiers.

Les projets de 2021-2022

► **La classe dehors** : Les classes de TPS-PS-MS et CE1-CE2 ont profité de différents lieux de la commune (le Petit Jardin de l'école, le parc municipal, le Cornia des Drôles, le Bois de la Cure, la Poraire) pour faire classe dehors. Ces espaces sont utilisés comme supports d'apprentissage ressourçants et favorables à l'interdisciplinarité, l'autonomie et la construction de soi.

Les élèves, avec l'aide de leurs enseignantes et des agents municipaux, ont peu à peu aménagé le Petit Jardin de l'école pour en faire une classe à ciel ouvert et ouverte sur l'extérieur et l'environnement.

► **Sorties au CPIE de Gâtine Poitevine à Coutières** : Visite du Jardin des sens pour les PS-MS, et de Bois Pouvreau pour les GS-CP.

► **Animations à La Poraire avec l'association La Buissonnante** pour toutes les classes. Pour les TPS-PS-MS : notion scientifique « Flotte/Coule » avec des éléments naturels ramassés. Pour les GS-CP et les CE1-CE2 : reconnaissance de la faune et de la flore aquatique. Pour les CM1-CM2 : expérimentation de la force

de l'eau et calcul des vitesses permettant de déduire le débit de la rivière.

► **Les énergies renouvelables avec l'Association La Bêta-Pi** pour les CM1-CM2 : trois interventions de sensibilisation aux énergies renouvelables.

► **Du pain à la ferme du Bois Morin** pour les CE1-CE2 avec Yohann Toutain et Julie Estrade qui leur ont parlé de leur activité de paysan boulanger et leur ont appris à faire du pain.

► **Sensibilisation au don du sang** avec des bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang de Chiché – Amailloux auprès des CM1-CM2.



Les PS-MS écoutent les oiseaux dans le Jardin des sens du CPIE de Coutières.

► **Validation de l'attestation APS** (Apprendre à Porter Secours) pour tous les CM2.



A la Poraire, avec Benoit Manceau de l'association La Buissonnante, les GS-CP, munis d'épuisettes, tentent de capturer des animaux aquatiques pour les observer.

Éducation artistique et culturelle

► **Les spectacles au théâtre** de Bressuire : Les classes de TPS-PS-MS, GS-CP et CE1-CE2 sont allées voir des spectacles.

► **Les interventions du Conservatoire** de Musique de Bressuire pour toutes les classes avec Mathieu Blanchard.

► **Les sorties à la bibliothèque municipale** : Les TPS-PS-MS et les CE1-CE2 y sont allés plusieurs fois pour lire, écouter ou emprunter des livres sur le thème de l'Espace.



Les CE1-CE2 s'émerveillent devant le fruit de leurs plantations dans le Petit Jardin de l'école.

Éducation physique et sportive



Les CE1-CE2 mettent la main à la pâte à la ferme du Bois Morin pour faire du pain.

► **Les journées USEP** : Les classes de TPS-PS-MS et CE1-CE2 ont fait des rencontres sportives avec d'autres classes.

► **Les interventions basket** : Les CE1-CE2 ont bénéficié de séances de basket avec Claude Herviou.

► **Les séances à la piscine** de Bressuire : Les élèves de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 ont perfectionné leurs compétences aquatiques au cours d'un cycle de plusieurs séances.

► **Les séances de yoga** : Les élèves de GS-CP et de CE1-CE2 ont bénéficié de trois séances de yoga avec une intervenante.

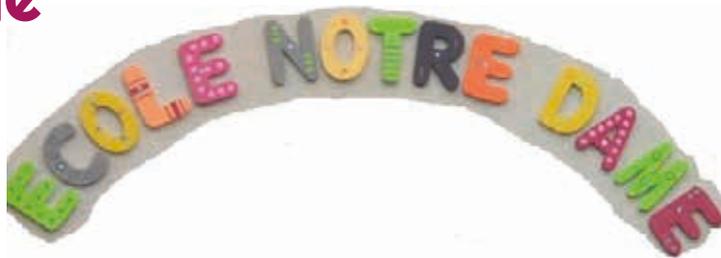
► **Les randonnées** : Les élèves de GS-CP et de CM1-CM2 ont fait un cycle de randonnées, en vue de participer à celle organisée par l'association de parents d'élèves, la SEP.



École Notre-Dame

Nous contacter

17, rue du stade - 79350 CHICHE
05 49 72 48 09
ecolenotre-dame@wanadoo.fr



L'école NOTRE DAME compte cinq classes réparties comme suit :

- ▶ PS/MS : Sylvie ROBERT et Adeline TERRIER qui assure la décharge de direction le mardi, aidés par Nadine MARILLEAU (ATSEM)
- ▶ MS/GS : Séverine LANDAIS aidée par Valérie GERMAIN (ATSEM)
- ▶ CP/CE1 : MOREAU Marie-Hélène
- ▶ CE1/CE2 : Anne GOAËC
- ▶ CM1/CM2 : Delphine BEAUVALLET

Stéphanie MORISSET enseignante spécialisée aide les enfants en difficultés deux fois par semaine.

Isabelle BABEAU, AESH accompagne les enfants à besoins éducatifs particuliers.

Marine DUFROUX, psychologue scolaire intervient de façon ponctuelle en fonction des demandes des enseignantes.



Une école embellie par trois structures de jeux et une magnifique fresque.

Année 2022

Voyage à travers la nature Chichéenne

Les élèves de maternelle ont consacré du temps de classe hors murs : sous l'arbre de la cour, au parc, au jardin qui jouxte l'école, derrière la salle des fêtes... Faire classe dehors est une pratique pédagogique porteuse qui sensibilise et qui concerne tous les domaines d'apprentissages de l'école : jeux libres, chasse au trésor ou chasse aux couleurs, parcours de motricité, land art, observation et distinction du vivant et du non vivant... La classe dehors stimule l'envie d'apprendre de chacun dans un environnement ressourçant et motivant.

Les élèves de CE/CM ont participé à une action visant à la protection de la biodiversité.

Ils se sont retrouvés pour planter des haies. Sur le terrain, avec l'aide monsieur Eric MERCERON, les enfants ont pu mettre en application ce qu'ils avaient appris en classe.

Tous les paysagistes en herbe sont revenus enchantés de cette expérience.

Avec Benoit Manceau intervenant de l'association «La Buissonnante», ces mêmes classes ont découvert les propriétés culinaires d'une plante présente dans le bocage, le sureau.



Partis du pont de Chiché afin de collecter quelques fleurs de sureau, ils ont fabriqué de la gelée de sureau de retour en classe.

Activités sportives et défi sportifs

Du golf, de l'escrime, du basket, des séances de piscine de la GS au CM2.

Les élèves du CP au CM2 se sont retrouvés pour une course d'orientation avec les écoles du réseau.

Tous les élèves de l'école avec leurs parents ont participé cette année à la 1re édition du Challenge Mobilité inter-écoles organisé par l'Ademe et l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Pour cette 1re édition, l'école a terminé 3ème pour l'école la plus écomobile et 2ème école pour la meilleure progression. Cette action est reconduite cette année.





Voyage à travers l'Europe

Toute l'année, nous avons voyagé entre les pays d'EUROPE : de la Suède, à la Belgique, en passant par l'Italie, le Portugal, la Pologne ou l'Espagne et bien d'autres encore...

Nous avons découvert leurs traditions, leurs langues parlées, leurs festivités, leurs cultures, leurs monuments.

Voyage à travers la Capitale

Au travers de la variété des visites, les CE2/CM1 et CM2 ont pu profiter des multiples facettes de la ville de PARIS :

- Paris historique avec la Tour Eiffel dont ils ont escaladé les 704 marches pour atteindre le second étage et admirer la vue sur la ville lumière, l'île de la Cité (à pied et en bateau mouche) et Notre Dame, Montmartre et le Sacré Cœur.
- Paris artistique avec le Louvre et sa star La

Joconde, un rallye photo dans Montmartre, la place du Tertre et ses peintres.

- Paris scientifique à la cité des sciences où les enfants ont pu expérimenter et comprendre des phénomènes physiques, l'utilisation des robots et autres innovations. Le musée de l'Homme qui leur a proposé un voyage au cœur de l'aventure humaine.

Une riche expérience et de beaux souvenirs exploités en classe et qui resteront gravés dans les mémoires.



Pour cette année 2022-2023

Voyage autour du Monde

Après une année en Europe, les voilà partis vers les autres continents.

Le premier temps de ce vaste projet a été marqué par des découvertes culinaires: chaque classe de la PS au CM2 a présenté son travail sur un continent et a offert quelques spécialités d'un ou plusieurs pays à déguster.

Tous ont ainsi pu goûter le fruit de l'arbre à pain, le manioc, le zékélé et les montecaos pour l'Afrique, la purée de patate douce et les lamingtons australiens pour l'Océanie, les pancakes au sirop d'érable pour l'Amérique...

Chaque période de l'année sera ainsi ponctuée d'événements préparés par les enfants et permettant de découvrir la diversité et la richesse culturelles mondiales. Avec Sandrine MOUCHARD, professeure au conservatoire de musique de BRESSUIRE, les élèves de la petite section aux CM2 s'essaient aux instruments de musique du monde, apprennent des chants et des danses du monde qui seront présentés aux familles le vendredi 9 décembre 2022 à la salle des fêtes.

Les élèves du CP au CM2 partiront à DIENNE, dans la Vienne pour vivre des moments insolites dans les yourtes. Le blog de l'école: notredamechiche.tou-temonecole.fr



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE NOTRE DAME

Votre enfant est né en 2020 vous pensez l'inscrire à l'école en janvier, pour une rentrée en cours d'année à partir de janvier 2023 ou pour la rentrée prochaine, alors nous vous invitons à prendre contact avec l'école NOTRE DAME de CHICHE au 05.49.72.48.09 ou encore à consulter la plaquette de l'école sur le site de la commune. Une matinée d'accueil est prévue en décembre pour les élèves qui font leur rentrée en janvier.

C'est avec plaisir que l'équipe enseignante vous accueillera et vous fera visiter l'école. Veuillez prévoir le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant.



L'OGEC

ORGANISME DE GESTION DES ETABLISSEMENTS CATHOLIQUES D'ENSEIGNEMENT

Gère les fonds mis à disposition de l'école principalement dans 3 domaines

- ▶ Règle les dépenses courantes de fonctionnement et pédagogiques (chauffage, eau, téléphone, assurance...)
- ▶ Veille à l'entretien du patrimoine de l'école à son bon état et son aspect accueillant.
- ▶ Est l'employeur du personnel non enseignant (salaire)

Travaux réalisés

- ▶ Peinture mur extérieur et intérieur de l'école et fresque sur le mur extérieur
- ▶ Installation des structures de jeux

Projets en cours

- ▶ Etude d'un nouveau mode de chauffage
- Nous remercions les familles que nous avons sollicitées tout au long de l'année pour participer aux différents travaux de rénovation et d'entretien.

Nous tenons aussi, avec les enseignantes à remercier les différentes associations Chichéennes, la communauté locale et le secteur pastoral du Val du Thouaret, pour leur participation de près ou de loin aux projets et fêtes de l'école.



Notre gestion est facilitée grâce au forfait communal et au contrat d'association qui nous lie avec le conseil municipal. Nous les remercions vivement.

L'investissement de chacun, assure bien être, la sécurité et l'épanouissement de nos enfants.



Membres du bureau

Présidente :
Audrey POIREAULT
Trésorière :
Laurine GRELLIER
Trésorière adjointe :
Françoise AMICE-MOTARD
Secrétaire :
Nathalie SUFFISSEAU
Membres :
Yoann BROSSARD / Jérémy LAFOND / Bastien RENAUDET / Marc PRUDON / Gwénaëlle BODIN

Nous contacter

17 rue du stade - 79350 CHICHÉ
05.49.72.48.09
ecolenotre-dame@wanadoo.fr
le blog de l'école :
notredamechiche.toutemonecole.fr

L'APEL

A quoi sert l'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) ?

- ▶ Nous représentons les familles dans la communauté éducative de l'établissement, notamment auprès de l'OGEC (organisme de gestion) et auprès des institutions locales.
- ▶ Nous informons les familles et éventuellement, proposons des débats ou des conférences sur divers sujets et/ou questions.
- ▶ Nous favorisons la rencontre et la création de liens entre les parents lors des temps forts de l'école et des manifestations.

L'APEL a organisé au cours de l'année 2021/2022 diverses actions, telles que :

- ▶ Un moment de convivialité autour d'un café pour bien commencer la rentrée scolaire
- ▶ La vente de madeleines et jus de pommes
- ▶ La vente de préfous et de pizzas
- ▶ Un apéritif européen pour les Portes Ouvertes
- ▶ Le repas lors de la fête de l'école.

Ces manifestations ont permis le financement de deux structures de jeux installées sur la cour et la participation au voyage à PARIS pour les CE2/CM et au zoo de CHIZE pour les maternelles CP/CE1.

Tout ceci pour nos enfants !



Nous contacter

17 rue du stade - 79350 CHICHÉ
05.49.72.48.09
ecolenotre-dame@wanadoo.fr
apel.notredame.chiche@gmail.fr

Membres de l'association

Présidente :
Céline BROSSARD
Vice-Présidente
Priscillia GOURDON
Trésorière
Elodie BOISSINOT
Vice-Trésorière
Pauline GEFFARD
Secrétaire
Emilie BRUYANT
Membres :
Benjamin FORESTIER / Nicolas BODIN / Amandine ALVES DA COSTA / Marion RENAUDET / François GRELLIER / Julie ARCOURT / Jérémy LAFON / Octavie VINCENT

Date à retenir

Le Samedi 21 Janvier 2023
MEGA-LOTO et
CONCOURS DE BELOTE.

Basket Clubs du Bocage

Le Basket Clubs du Bocage est présent sur les communes de Chiché, Faye L'Abbesse et Noirterre.



Bilan de la saison 2021/2022

La saison 2021/2022 a permis aux licenciés de retrouver les terrains de basket de façon régulière après des saisons tronquées suite à l'épidémie de la Covid 19. De bons résultats sont à noter pour la saison 2021/2022. En effet, l'équipe U15 a été demi-finaliste de la coupe des Deux-Sèvres, les U13 ont terminé championnes départementales de leur poule et ont reçu leur récompense lors de l'Assemblée générale (médailles et diplôme) et les U11 équipe 1 et U9 équipe 1 ont terminé 2ème de la poule A. Deux jeunes ont été appelées en sélection départementale, Lola en catégorie U12 et Margot en catégorie U11. En juin 2022, elles ont participé à un tournoi interdépartemental. La saison s'est terminée par le traditionnel tournoi 3x3 qui a rassemblé 15 équipes, soit 54 participants licenciés ou non. Pour les jeunes, elle s'est clôturée par une matinée sportive et ludique suivi d'un pique-nique.

Saison 2022/2023

Pour la saison 2022/2023, le BCB compte 80 licenciés dont 60 jeunes répartis de

la façon suivante : une équipe U7, deux équipes U9, deux équipes U11, une équipe U13, une équipe U15 et une équipe loisir mixte. Pour la première phase, les équipes évoluent en championnat départemental.

Les entraînements des jeunes sont encadrés par un professionnel, Claude Herviou. Ils ont lieu le lundi soir à Chiché et le mercredi après-midi à Faye L'Abbesse. L'équipe loisir s'entraîne quant à elle le mercredi soir de 20h00 à 21h30. Lors des matchs, les jeunes sont encadrés par des coaches et responsables d'équipe bénévoles.

Remerciements

Nous remercions l'entreprise SARL Chupin qui a sponsorisé nos gobelets réutilisables ainsi que le garage « Chambrouet automobiles » qui a sponsorisé un nouveau jeu de maillot pour une de nos équipes U11.

Nous remercions aussi la municipalité pour la mise à disposition de la salle et pour l'aide apportée.

Enfin, nous remercions chaleureusement tous les joueurs et joueuses, parents, supporters, responsables d'équipe, entraîneurs et coaches, arbitres (officiels, stagiaires ou bénévoles) et membres du bureau. C'est grâce à vous tous que nous pouvons vivre de beaux moments de basket !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à venir supporter nos équipes lors des matchs !



Membres de l'association

Co-présidentes :

Audrey Gatard et Lucie Brosset

Secrétaire : Julien Querey

Trésorière : Florence Courjault

Membres actifs : François Jasmin, Clémence Juillet, Anaïs Jaulin, Océance Réault, Karen Pineaud

Nous contacter

Audrey Gatard : 06 72 48 65 01

Julien Querey : 06.17.17.05.31

Mail : basketclubsdubocage@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/basketclubsdubocage79/>

Dates à retenir



► **Dimanche 19 mars 2023 :**
Loto du BCB à Chiché

► **Vendredi 30 juin 2023 :**
Tournoi 3x3 du BCB à Faye L'Abbesse





Le Football Club Chichéen SAISON 2021-2022

RÉSULTATS DES ÉQUIPES SENIORS

► Équipe 1 :

- 3ème division départementale : 4ème sur 12
- Finaliste coupe la coupe des Deux-Sèvres.

Responsable matchs :
Laurent DUARTE / Damien BROTTIER / Sébastien PIERRE

Responsable entraînements :
Laurent DUARTE

► Équipe 2 :

- 5ème division départementale : 4ème sur 12

Responsable matchs :
Ludovic BOISSINOT et Julien CORDIER

Responsable entraînements :
Laurent DUARTE

► Équipe 3 :

- 5ème division départementale : 4ème sur 12

Responsable matchs :
Alban JAULIN

Responsable entraînements :
Laurent DUARTE

RÉSULTATS DES ÉQUIPES JEUNES

► U6/U7 : 20 joueurs.

- Initiation au football par plateaux.

Responsables matchs : Ramos Diego / Germain Nathan / Rousseau Sylvain.

Encadrement entraînements : Bonnet Hugo / Charrier Nicolas.

► U8/U9 : 14 joueurs.

- Initiation au football par plateaux.

Responsables matchs : Crochon Benoit, Huard Axel / Gatard Florian

Encadrement entraînements :
Dominique Audebaud / Guichard Alexandre.

► U10 / U11 : 14 joueurs.

- A participé au championnat de 2ème division départementale.

Responsables matchs : Bonnet Hugo.

Encadrement des entraînements :
Bonnet Hugo.

► U12 / U13 : 12 joueurs.

- A participé au championnat de 2ème division départementale.
- Finaliste du challenge départemental des Deux-Sèvres.

Responsables matchs : Bodin François, Bouju Jérôme, Déplanne Cédric.

Encadrement des entraînements :
Bonnet Hugo, Bodin François, Bouju Jérôme.

Venez nous rejoindre.

Membres de l'association

Président : Willy GERMAIN

Vice-présidents : Yannis GERMAIN / Julien CORDIER

Secrétaires : Alban JAULIN / Denis RAMBAULT

Trésoriers : Damien BROTTIER / Maxime FUZEAU

Membres : Nicolas CHARRIER, Aline BLAIS, Bastien FOUILLET, Sylvain RAMBAULT, Thomas MORTAUD, Alexis DAVID, Brice FOURNIER, Sébastien PIERRE, Mickael GRELLIER

Arbitres : Fabien DELLA ROSSA, Samuel OLIVIER



Finale de la coupe des Deux-Sèvres, le 19 juin 2022 à Courlay (Avenir 79 - FC Chiché : 3-1)

Nous contacter

► 0673907067.

► Vous pouvez aussi consulter le site du F.C.Chiché : fc-chiche.footeo.com

► Vous pouvez aussi consulter la page **Facebook** **F.C.Chiché**

Multisports Loisirs



Pour la 9^{ème} année, l'association regroupe 15 adhérents de Chiché et des communes avoisinantes.

Nous pratiquons différents sports collectifs dans un esprit convivial et sans compétition à partir de 16 ans.

Chaque séance débute par un échauffement suivi de 2 séances de sports collectifs. Les sports sont différents chaque lundi.

La saison commence début septembre et se termine fin juin, vous pouvez venir essayer avant de vous inscrire.



Les différents sports pratiqués :

- Ultimate
- Football
- Basketball
- Volley
- Rugby Touch
- Hockey
- Handball

Créneau horaire :

Tous les lundis de 20h30 à 22h30 à la salle de sports.
Cotisation annuelle : **40 €**

Membres de l'association

Président : Jérôme BOUJU

Vice Président : Willy NOIRAUT

Trésorier : Alexandre GUICHARD

Secrétaire : Patrice GONORD

Nous contacter

06.09.81.68.71

multisports.loisirs.chiche@gmail.com

Gymnastique St Martin



ENSEMBLE, CRÉONS LE MOUVEMENT

L'ACTIVITÉ

Avec ses 115 adhérents, notre Club propose :

BABYGYM : enfant de 3 à 5 ans. Activité idéale pour développer sa coordination et son sens de l'équilibre

ÉCOLE DE GYM : enfant de 5 à 6 ans pour découvrir les disciplines proposées au sein du Club

GYM ARTISTIQUE FEMININE : à partir de 6 ans, une activité de loisirs et de compétition pour les filles regroupant 4 agrès (poutre – saut – sol et barres asymétriques)

GYM ARTISTIQUE MASCULINE : à partir de 6 ans, une activité de loisirs et de compétition pour les garçons regroupant 6 agrès (barres parallèles – saut – sol – barres fixes – arçons et anneaux)

GYM ENTRETIEN MIXTE : un programme pour garder la forme avec assouplissements, abdominaux...

GYM DETENTE : activité réservée aux hommes, un sport collectif est organisé

après un échauffement (volley, foot, basket et handball)

GYM DOUCE : activité proposée aux hommes et aux femmes pour garder l'équilibre, la mémoire, la souplesse dans une ambiance studieuse conjuguant convivialité et détente

PARKOUR : à partir de 14 ans, activité de loisir, centrée sur le plaisir du pratiquant à réaliser des gestes, des déplacements, des enchaînements acrobatiques complexes.

Nous avons organisé le 18 et 19 novembre 2022 notre 17^{ème} festival.



Membres de l'association

Présidente : Sandie BLAIZEAU

Trésorière : Emilie BLOT

Secrétaire : Déborah LAGUISERAY

Membres : Philippe BLAIS, Fanny MOREAU, Valérie JAMONNEAU, Aline BLAIS, Jean-Paul TURPEAU, Marie-Annick GROLLEAU, Francis GOURDON, Emmanuel TURPEAU, Nicole MOTARD, Mathis TURPEAU

Nous contacter

BLAIZEAU Sandie : 06.30.03.11.43

NOUVEAU SITE DU CLUB :
<https://www.gymnastiquestmartin.com/>

Les Randonnées Chichéennes



Les randonnées des jeudis sont toujours attendues, elles rassemblent 20 à 30 personnes pour une marche de 8 à 10 kms. Les circuits s'effectuent en alternance sur Chiché et sur une commune environnante (départ en covoiturage).

Les randonnées des dimanches ont lieu une fois par mois.

Chaque année un séjour se déroule le week-end de l'Ascension : cette année le séjour s'est déroulé à Nedde, en Haute-Vienne, près du lac de Vassivière avec une trentaine de randonneurs. Pour 2023 nous proposons un séjour à

Belle Ile en Mer.

Depuis quelques années nous organisons des randos solidaires en partenariat ou à la demande d'autres associations. Les randonnées chichéennes et l'association

« les Drôles » (musique traditionnelle) ont organisé en mai une randonnée au profit des enfants hospitalisés.

La randonnée de la SEP a eu lieu le 8 octobre avec toujours une excellente participation.

En partenariat avec la municipalité, nous cherchons à développer et proposer d'autres parcours de randonnées sur Chiché en demandant des passages ponctuels.

Si nos sorties vous intéressent ou simplement vous souhaitez être tenus au courant de notre actualité, alors visitez notre site (agenda, actualités, photos, vidéos) ou nous contacter.



Autour des bois de Chausserais



Lac de Vassivière

Membres de l'association

Co-Présidents : Gérard Texier - Claude Voué

Secrétaire : Laure Dujardin

Secrétaire adjointe : Danièle Giret

Trésorière : Dominique Rochard

Trésorière adjointe : Marie-Christine Bluteau

Membres : Suzanne Fradin, Henri Fuseau

Nous contacter

randonnees-chicheennes79@gmail.com

06 87 46 42 77 (Gérard Texier)

05 49 72 43 99 (Claude Voué)

Dates à retenir



► **Samedi 3 décembre 2022** : Téléthon

► **Dimanche 8 janvier 2023** : galette des rois

► **Vendredi 3 février 2023** : assemblée générale



Stock Car



L'association comporte : 15 pilotes, 25 mécaniciens et 50 membres.

Cette année sera la 40^{ème} édition de stock cars à Chiché.

La course aura lieu le 22 et 23 Juillet 2023 sur le site de Chantegros. Les courses débuteront le samedi après-midi à 17h avec différentes manches : Fourgonnettes, petites voitures, grosses voitures et voitures à tonneaux. Il y aura une manche spéciale pour la 40^{ème}.

Pendant l'entracte, vous pourrez dîner sur

place et admirer encore plus de camions décorés. Pour finir la soirée vous pourrez admirer le traditionnel feu d'artifice.

Le dimanche les courses débuteront à partir de 11h et se termineront vers 19h30 avec remises des coupes. Vous aurez possibilité de vous restaurer sur place toute la journée. Nous tenons à remercier tout particulièrement tous les sponsors, les 250 bénévoles, les pilotes et la commune de Chiché sans qui ce week-end ne serait pas réalisable.

Cette année encore nous aurons besoin

Dates à retenir

► **Samedi 1 Avril 2023** : Soirée dansante

► **22-23 Juillet** : COURSE

d'eux afin d'organiser au mieux cette manifestation.

Notre soirée dansante se déroulera le samedi 1 Avril 2023 à la salle Pierre Clisson.

Nous comptons sur votre présence.

Badminton Chichéen

Malgré la crise sanitaire, l'association Badminton Chichéen, créée en 2007, compte cette année une vingtaine d'adhérents de Chiché et des communes alentours. Elle a pour but de rassembler les passionnés de Badminton et toutes celles et ceux qui veulent le découvrir.

Pour du jeu libre en simple, en double ou de l'entraînement, nos membres se retrouvent avant tout sur les terrains de badminton pour la même raison : prendre plaisir à se retrouver, échanger, partager et jouer. Une fois par mois, nous organisons des tournois internes mixtes. Des rencontres amicales interclubs sont également possibles.

Ouverte à toute personne de plus de 16 ans, l'association dispose de 4 terrains et d'un créneau horaire le mardi toutes les semaines de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle de sports de Septembre à Juillet.

LE BADMINTON POUR TOUS : par une cotisation de 30 euros, un certificat médical, la fourniture des volants et le prêt de raquettes, l'association permet au plus grand nombre de pratiquer ce sport à la fois ludique et exigeant.

Vous pouvez bien entendu nous rejoindre tout au long de l'année pour jouer dans une



ambiance amicale et conviviale. Les deux premières séances sont gratuites.

Alors, Lancez-vous !

Membres de l'association

Président :
Vivien BARON
Trésorière :
Julie BOSSUAN
Secrétaire :
Frédéric PALLARD

Nous contacter

BARON Vivien 06 37 99 06 23

ASCC (L'association Sportive Chiché Chambroutet)

Notre Association réunit les passionnés de la poursuite sur terre. Ce sont des courses de voitures et monoplaces sur des circuits en terre. Nous nous bataillons toute la saison au trophée régional Poitou Charente Vendée et les meilleurs de chaque catégorie vont se battre pour le titre national. Durant la saison 2022, notre association a eu trois pilotes qualifiés pour la finale nationale s'est déroulé à Guéméné Penfao (44). Le 6

septembre 2022, nous avons organisé notre course sur le circuit de Faye L'Abbesse qui a été une réussite avec 178 pilotes qui ont fait le déplacement.

Le dimanche 29 janvier 2023, nous organisons notre loto annuel et le 3 septembre 2023, nous organisons notre manifestation sportive de course auto sur le terrain de Faye l'Abbesse.



ASCC (L'association Sportive Chiché Chambroutet)

Voici le classement de nos pilotes pour la saison 2022 :

T3 DAVID Dylan 7^{ème}
T3 DAVID Kévin 10^{ème}
T3 SARCY Benjamin 14^{ème}
P1 GONNORD Jérémy 20^{ème}
P2 JAULIN Dominique 3^{ème}
P2 HOORELBEKE Jordan 8^{ème}

P2 HAY Nicolas 15^{ème}
P3 GONNORD Franck 3^{ème}
MM GRIMAUD Ludovic 3^{ème}
602 HANICOT Fabio 2^{ème}
602 GRIMAUD Lenny 9^{ème}
500 GERON Bastien 5^{ème}
OPEN DEFRANCE Angie 17^{ème}

Dates à retenir



- **Dimanche 29 Janvier** : Loto
- **3 Septembre** : COURSE

Contact

Pour ceux qui souhaitent rejoindre l'association, contacter :
Jaulin Eric - 06 70 74 63 24
ou eric-jaulin@orange.fr

Membres de l'association

Co-Président : Éric JAULIN et Armand HAY
Vice Président : Ludovic GRIMAUD
Secrétaire : Nicolas HAY
Secrétaire adjoint : Dominique JAULIN
Trésorier : Jacques BIRONNEAU
Trésorier Adjoint : Gilles GONNORD
Membres actifs : Maxime ROUSSELARD, Jérôme VINCENT

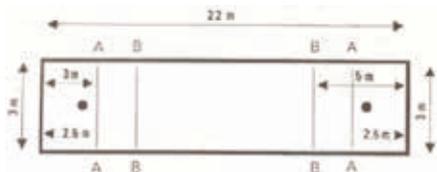
L'espérance Bouliste (Boule en Bois)

L'association crée en 1900, compte aujourd'hui 15 licenciés, dont la plupart sont originaires de la commune. Nous évoluons

sur le secteur de l'amicale de Parthenay. Il a été organisé une quinzaine de concours sur notre secteur, qui ont lieu le plus sou-

vent en doublette le samedi après-midi et en quadrette le dimanche après-midi entre Mai et Octobre.

Règle du jeu



Le jeu de la boule en bois se joue par équipes de 4 joueurs avec une boule (dénommées quadrettes) ou de 2 joueurs avec deux boules (dénommées doublettes).

Chaque jeu est un rectangle ayant les dimensions suivantes : Longueur : 22 mètres, Largeur : 3 mètres maximum

Ces rectangles seront limités : Aux deux extrémités par des butoirs, sur les côtés par une ficelle tendue.

A 3 mètres et à 5 mètres de chaque butoir, deux lignes apparentes seront tracées dans le sens de la largeur. La première (A) délimite l'emplacement des joueurs, la seconde (B) délimite l'entrée du jeu.

A 2,50 mètres de chaque butoir et au milieu de la largeur, un point apparent marque l'emplacement du cochonnet.

La partie se joue en 11 points. Chaque quadrette jouera 4 parties.

Le classement final se concrétise par le total des points « POUR » obtenus par une même quadrette. Les points « CONTRE » ainsi que les boules de reste départagent les ex-aequo. Pour être règlementaires, les boules et le cochonnet seront exclusivement en bois. Le diamètre des boules ne

pourra être inférieur à 10 centimètres, ni supérieur à 12 centimètres. La ligne adverse devra être franchie entièrement pour que la boule jouée soit valable. Toute boule qui heurte le butoir est déclarée « NULLE » et retirée du jeu, sauf si, avant, elle a touché soit le cochonnet soit une autre boule. (Les piquets maintenant les planches du butoir sont considérées comme faisant partie du butoir). Toute boule, sans exception, qui touche la ficelle est déclarée « NULLE » et retirée du jeu.

Nos résultats 2022

40 engagements sur l'année, 38 prix ramenés pour l'association dont 3 Premiers Prix avec les fleurs.



Merci aux licenciés pour leurs participations en 2022.

Merci à Mr le Maire, son conseil municipal, et aux employés municipaux pour l'entretien du terrain.

Membres de l'association

Présidente : Justine AUBINEAU
06 85 46 73 71
Trésorier : Jean-Claude GOURDON - 06 73 34 70 87
Membres : Sébastien PIERRE, Thierry SAUZE, Roger RAMBAULT.

Licence pour l'année = 8€

Afin de faire perdurer ce jeu ancestral, nous avons besoin de nouveaux joueurs qui ne cessent de diminuer chaque année. Afin de vous permettre de découvrir notre passion, nous organisons notre concours au stade de la commune en Juin. En 2022, notre concours s'est déroulé le 11 et 12 Juin. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour venir jouer avec nous, des séances découvertes pourront être mise en place si besoin.



Les Amis du Théâtre



Spectacle décembre 2021

En première partie le groupe des jeunes « Les super Euuuh » à proposé une petite pièce d'après « Riquet à la houppe » de charles PERRAULT » par Cleo MONTIVAL et Guillaume CORBEAU,

LE LAID ET LA BETE sous la responsabilité de Mélanie BOUJU

En deuxième partie, le groupe des adultes a proposé une comédie en 2 actes de Vincent DURAND RAVALEMENT DE FACADE

Sous la responsabilité de Jean-paul

BOURREAU et Patrice GUICHET.

En raison de la crise sanitaire le nombre de spectateurs a considérablement chuté. 600 de moins que les autres années, Mais les deux spectacles de très bonne qualité, ont été très appréciés du public. Le rire était au rendez-vous.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce spectacle. Nous adressons nos félicitations à l'ensemble des acteurs et des metteurs en scène.

Projet 2022

Juin : Début des répétitions pour le spectacle de décembre 2022 de la pièce LE PRESIDENT N'EST PLUS écrite par Mr Bouju loic, membre et acteur de la troupe

Septembre : Début des répétitions du groupe jeunes pour le spectacle de décembre 2022, de la pièce LA BALANCE

Les représentations auront lieu au mois de décembre les vendredis 2-9-16, les samedis 3-10-17, les dimanches 4 et 11

Septembre : Lancement d'un nouvel atelier pour débutants (8-10 ans).



Membres de l'association

Président : Guichet Patrice
Membres : Loiseau Jérôme, Grégoire Nelly, Poignant Valérie, Rambault Isabelle, Arsicot Roland, Baudry Michel, Coutant Roger, Crochon Catherine, Grellier Marie-Claude, Raoul Philippe, Rouger Fredd, Violeau Véronique, Turpeau Catherine

Contact

Si vous souhaitez des renseignements plus précis sur le fonctionnement de notre association des AMIS DU THEATRE, n'hésitez pas à contacter les responsables...

Guichet - Patrice
05-49-72-43-67
06-80-58-73-67



Les Martins Pêcheurs



Notre association regroupe en 2022, 220 adhérents sur les 3 communes : Boismé, Chiché et Faye l'Abbesse.

11 Décembre 2021 : L'Assemblée Générale a permis de renouveler le bureau pour 5 ans.

L'École de Pêche : 8 jeunes sur le site d'Amailloux pendant 5 mercredis de 14H à 17H. Ils ont été encadrés gratuitement par Cédric DUBOIS de la fédération de Pêche.

21 Mai 2022 : Rassemblement de 70 pêcheurs à la Poraire, très bonne ambiance.

Un lâcher de poissons dans le Thouaret et l'étang de Boismé aura lieu courant novembre 2022. Des lâchers de truites auront lieu en Mars 2023, 2 à Boismé et 2

Dates à retenir

- **Dimanche 5 Février 2023 :** Loto
- **Dimanche 15 Octobre 2023 :** Loto

à Chiché, Boismé, Faye l'Abbesse
Suite à la sécheresse et au manque d'eau, nos pêcheurs n'ont pas pratiqué leur loisir comme ils auraient voulu en espérant que l'année 2023 soit meilleure.

Merci aux bénévoles de la Société qui nous aident pour les alevinages et les manifestations.

Merci à Mr le Maire et son conseil municipal, et aux employés municipaux pour l'entretien de la Poraire et de Chantegros, et merci à nos pêcheurs qui cette année ont participé aux nettoyages

Cartes 2023 : Elles peuvent être prises à Chiché au Vival, à Boismé à la Mairie, à Amailloux à la Superette et à Faye l'Abbesse chez Mr Jérôme Souchet.

Bonne pêche à tous....



Membres de l'association

Président : Michel BOCHE
Vice-président : Jérémy VOUHE
Secrétaire : Patrice MOULIN
Trésorier : Justine AUBINEAU
Trésorier Adjoint : Jean TREMONT
Membres : Guy FRADIN, René MERCERON, Philippe EMAURE, Jérôme SOUCHET
Commissaires aux comptes : Sébastien PIERRE, Alain MOULIN

Nous contacter

06 79 76 08 38

Tarot Club Chichéen



Le « Tarot Club Chichéen » compte environ 30 joueurs licenciés de la commune et des communes environnantes avec une participation de 15 à 20 personnes le jeudi.

Carte annuelle d'adhérent :

5€ la carte annuelle + participation :

1,50€ par soirée (pour consommation).

Dates à retenir



► **Séances tous les 1er et 3^e jeudis de chaque mois** de 20 h 15 à minuit à la salle de réunion de la salle des fêtes.

► **11 Février : Concours annuel** à 13h30 à Chiché

Membres de l'association

Présidente :
M-Françoise GRELLIER

Nous contacter

05 49 72 57 37

Chiché Humanitaire



Notre association a pour but d'aider des personnes en situation de détresse, des pays en voie de développement et également de récolter des dons pour la recherche.

L'année passée, 2 principales actions ont été menées :

• **Rendez-vous incontournable**, le téléthon a été encore une fois une belle réussite. Les différentes actions menées en 2021 ont permis de reverser 5854,22 euros à l'AFM téléthon, très belle somme pour une commune comme la nôtre. En 2022, Chiché était ville ambassadrice. A cette occasion, le 23 septembre dernier, avait lieu à Chiché le « lancement du Téléthon », soirée pendant laquelle la chercheuse de l'I-STEM Cécile Martinat nous a exposé les avancées médicales en matière de recherches et les enjeux de demain .

• De plus, nous ne pouvions pas rester insensibles au sort des Ukrainiens. 2000,00 euros ont été généreusement récoltés grâce aux cagnottes déposées dans les commerces et les dons versés par d'autres

Nous contacter

Fanny MOREAU 06 74 39 98 64

associations. Cette somme a été remise à l'UNICEF qui mène de nombreuses actions en faveur de l'enfance et des familles.

Si vous souhaitez vous investir dans notre association, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous serions plus que ravis de vous compter parmi nous !



Membres de l'association

Présidente : Fanny MOREAU

Membres :

Nathalie CADU, Angélique JASMIN, Lionel MOREAU, Alain CADU, Michel BAUDRY, Éric MERCERON, Jacky RULLIER, Philippe RAOUL

Dates à retenir



► **Le dimanche 18 juin 2023** : LOTO animé par Danièle

► **Le samedi 2 décembre 2023** : Téléthon



UCA UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE CHICHÉ

Après quelques années d'inactivité, l'UCA est prêt à rebondir et souhaite animer la commune de Chiché peut être sous une autre forme qu'avec des journées commerciales.

Si vous souhaitez apporter de nouvelles idées sur une animation qui mettrait en valeur le dynamisme de notre activité économique alors n'hésitez pas à nous rejoindre

Membres de l'association

Président : Patrice BLEUZE

Membres :

Mickaël CHOISNE
Séverine ROBIN
Tony ROBIN



Nous contacter

Patrice BLEUZE - 06 86 22 09 28
Mail : ucachiche@orange.fr



Familles Rurales Chiché



ASSOCIATION DE CHICHÉ

L'association Familles Rurales Chiché compte **88 familles adhérentes**.

Familles Rurales Chiché vous propose différents services

UN ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE,

Avec la halte-garderie pour les enfants de 0 à 6 ans, en accueil occasionnel selon vos besoins (heure, journée) le mercredi et le jeudi, et en fonction de vos ressources. Les enfants sont accompagnés par une professionnelle Educatrice de Jeunes Enfants et une Auxiliaire de Puériculture.

4 route de Parthenay, 79350 Chiché 05 49 65 42 51, coccinelle.halte-garderie@orange.fr



UNE BOURSE AUX VÊTEMENTS (pour les enfants jusqu'à 16 ans) et puériculture au printemps et à l'automne organisé par les bénévoles de l'association dans la salle des fêtes de Chiché.

ATELIER À DEUX MAINS pour découvrir et partager des activités manuelles (tricot, couture, mosaïque...) tous les mardis de 14h30 à 17h30 (salle de la poterie ou maison de retraite)

- Des ateliers et des sorties familles proposés ponctuellement dans l'année!!!!



UN ACCUEIL DE LOISIRS

en été pour les enfants de 3 à 12 ans, avec différentes activités, des sorties et des veillées, camps d'organisés et encadré par une directrice et une équipe d'animation diplômée.



mée. 06 73 41 46 10

UN LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT ; C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de partage et d'échange pour les parents accompagnés de leur(s) enfant(s), encadré par deux accueillantes. Le 1er samedi du mois puis les vendredis matin de 9h à 11h30. 4 route de parthenay, 79350 Chiché 05 49 65 42 51, laeplesballadoux@gmail.com



Membres de l'association

Présidente:

Mme TURLAIS Sophie

Conseil d'administration :

Nadège Fuzeau, Jennifer Lietard,

Membres actifs : Angélique Chauvière, Angélique Jasmin, et des bénévoles

Nous contacter

famillesruraleschiche@gmail.com
www.famillesruraleschiche.com

L'association Familles Rurales est à votre écoute et vous accueille, n'hésitez pas à nous contacter au 05 49 65 42 51 ou bien 06 73 41 46 10 et nous écrire sur : et rejoignez-nous en tant que bénévole pour pouvoir continuer à assurer ces services et activités.



MAM « Les Chichoux »

La MAM « Les Chichoux » est ouverte pour accueillir 16 enfants simultanément de 0 à 4 ans, encadrés par 5 assistantes maternelles.

Tout est mis en place pour un accueil sécurisé, bienveillant et dans le respect de l'évolution de chaque enfant.

Retrouvez-nous sur notre page facebook MAM les chichoux, vous suivrez les aventures des enfants.



Membres de l'association

Président : Mme Caillaud Magali

Vice Présidente : Mme Paillat Amélie

Trésorière : Mme Gatard Katia

Secrétaire : Mme Cocu Katia

Membre : Mme Clisson Marie-Luce

Nous contacter

28 bis rte de la priaudière - 79350 CHICHE
Tel : 09 73 16 14 82

Le Rural

Activités

Le groupement d'employeurs Le Rural emploie cinq personnes (soit 2.6 équivalents temps plein) mises au service de ses 15 adhérents « privés » et de la Cuma Pas Sans Peine

Clément Racaud employé à plein temps gère l'entretien et la conduite de l'ensemble du matériel de la Coopérative. Il assure aussi depuis un an des heures pour le débroussaillage dans le cadre d'un partenariat entre la Cuma et la commune de Chiché.

Sylvie Ferjoux tient les comptes de la Cuma et établit la facturation aux adhérents .

Jérôme HOUEMONT, Jérôme MINE et Jean Claude MINOZA sont polyvalents selon les pointes de travail saisonnières, en fonction des besoins des adhérents et de la commune.

Les réservations se font avec l'outil informatique

« My Cuma Planning », outil qui facilite aussi l'enregistrement des heures effectuées pour la facturation. Cet outil

novateur facilite largement l'organisation des plannings et la concertation entre les adhérents.

Cette année, de nouveau la Covid nous a privés du moment convivial entre adhérents. Ce n'est que partie remise...



Joël Vergnaud entouré des 5 salariés du Rural (de gauche à droite : J-Claude Minoza, Jérôme Mine, Sylvie Ferjoux, Clément Racaud, Jérôme Houdemont)

Nous contacter

Joël VERGNAUD - 06.87.71.16.54

Membres de l'association

Président : Joël VERGNAUD

Vice-Prés : Lionel MOREAU

Secrétaire :
Eric MERCERON

Trésorier :
Laurent MINOZA

Membres :
BODIN Jacky, FERJOUX Thierry, GUILLON Eric, LAVENS Sébastien, MERCERON Marylène et Eric, MERLANDE Guy-Gérard, MINOZA Sonia et Laurent, MOREAU Fanny, Lionel et Kevin, RACAUD Jean Yves, REVEAU Jean-Marie, SOULARD Christine et Christian MOREAU Sonia et TURPEAU Emmanuel, VERGNAUD Joël et Monique, et CUMA LA PAS SANS PEINE.

Amicale des Donneurs de Sang



L'Amicale de Chiché Amailloux est en lien avec l'EFS (Etablissement français du sang) afin d'organiser des collectes de sang. A savoir que chaque jour en France il faut à peu près 10000 poches de sang. Ces poches permettent de soigner les malades du cancer par exemple, les accidentés de la route ainsi que les personnes âgées plus faibles avec l'âge.

En plus des dons de sang il y a aussi la collecte de Plasma qui se déroule à Niort. Pour ce faire des voitures sont organisés sous le contrôle de Michel Venereau de Bressuire 06 15 25 28 99. Pour tout autres questions vous pouvez appeler au 06 82 50 86 62 .

Afin de promouvoir le don du sang nous faisons des présentations dans les écoles primaires de Chiché et Amailloux ainsi que Saint-Sauveur et Boismé.

En 2021 nous avons organisé la réunion semestrielle de l'UD le 12/11/2021



Aux vendeurs de calendriers :

- ▶ Coutant Roger,
- ▶ Moulin Patrice,
- ▶ Jamonneau Valérie,
- ▶ Rouger Freddy,
- ▶ Gauffreteau Marie-Claude,
- ▶ Bacle Josiane,
- ▶ Fradin Suzanne
- ▶ Rullier Jacky et Catherine,
- ▶ Brossard Johann et Céline,
- ▶ Trémont Sylvie.
- ▶ Morteau Clément.

ET BIEN SÛR AUX DONNEURS DE SANG

Membres de l'association

Président :
Merceron Sébastien

Vice- président :
Plaquet Maurice

Secrétaire :
Merceron Marylène ;

Secrétaire Adjoint :
Julie Jénot

Trésorier :
Blais Stéphane ;

Trésorier Adjoint :
Blais Laurent

Membres :
Marquois Marie-Christine ;
Albetto Joël ;
Loiseau Daniel.

Nous contacter

06 82 50 86 62 .

Michel Venereau de Bressuire

06 15 25 28 99



Chiché s'Ouvre

2022 NOS RETROUVAILLES

Du 29 au 31 juillet 2022, nous nous sommes rendus à Chichée dans l'Yonne pour des retrouvailles très attendues. C'était les 25 ans de notre jumelage.

5 ans se sont écoulées depuis notre dernière rencontre. Autant dire que ce weekend fût très apprécié. Repas dansant, marches et jeux pour l'animation



Un pied de vigne a été offert à tous les participants de Chiché



Un panneau et un pommier a été offert à l'association de Chichée

Un petit groupe a prévu d'aller à Chichée en novembre 2022 pour planter ce pommier. Notre association est ouverte à tous. Si vous êtes intéressés, il suffit de nous contacter.

Pour ceux qui souhaitent partir dans d'autres pays (pour un stage scolaire ou tout simplement pour visiter ces pays), nous pouvons vous mettre en contact avec le comité de jumelage de Bressuire et ses villes jumelles.



Membres de l'association

Président :
Philippe Raoul
06 81 59 43 39

Membres :
Réault Annie
Boche Dedette
Merceron Gaby
Goyeau M.Noëlle
Clisson James
Moreau Lionel
Paulet Yolande
Santos Marylène



Nous contacter

05.49.72.57.37
www.commune-de-chiche.com

ELA - Equipe locale



Michel Baudry et Jacques Paulet

Cette année 2022 est une année triste pour Chiché qui vient de perdre un ami. Jacques était très connu et très investi dans la commune.

Il gérait une entreprise de maçonnerie. Il s'investissait dans les associations. Il fût le président de la St Martin gymnastique pendant de nombreuses années.

Toujours bon vivant et prêt à rendre service, il était dévoué et a donné de son temps pour l'Eglise : Confection de la crèche tous les ans, toujours disponible pour les petits travaux et pour son équipe deuil.

Il fût à l'origine de la construction de la nouvelle croix de la Garde pour remplacer l'ancienne détruite.

Gardons en mémoire cet ami qui nous manque déjà

Permanences et renseignements

Chiché - Tous les mois - **le 1^{er} et le 3^{ème} samedi**

Pour tous renseignements et pour répondre à vos attentes à travers les circonstances de la vie, des permanences ont lieu le samedi dans la salle du presbytère (au fond de la cour) de 11h à 12h.

Pour connaître les horaires des célébrations, vous pouvez consulter la feuille mensuelle ou le tableau d'affichage à l'entrée de l'église.

Toutes nos coordonnées sont sur le site de la commune :
www.commune-de-chiche.com

Site de la paroisse :
www.paroisse-saint-hilaire-en-bocage



Membres de l'association

Déléguée Pastorale :
Ginette Minoza : 06 78 19 80 24
Philippe Cadu : 06 46 65 85 26

Membres :
Elisabeth Forestier, Isabelle Picherit,
Jean Paul Gueret, Justine Papin,
Marie Bertrand, Philippe Raoul.

Bressuire

Curé Claude MOUSSOLO
1 place Pouzineau 79300 Bressuire
Tél. 05 49 65 69 62

Horaires d'ouverture :

Accueil des bénévoles :
mardi, mercredi, jeudi
et vendredi - 10h/12
Tél. 05 49 65 00 88

Secrétariat :
du lundi au vendredi - 9h/12h
Tél. 05 49 65 13 34

UNC

Une pensée pour Jacques PAULET qui nous a quitté en août (soldat de France).

Enfin quelques reprises de nos activités :

- ▶ En février, pouel au pot suivie d'un après-midi cartes (repas midi et soir)
- ▶ Juin, pèlerinage National à Lourdes, des anciens combattant et A-F-N
- ▶ Juillet, pique-nique dans les bois à la Chapelle Saint Martin.
- ▶ Le 6 Octobre, voyage à l'ange bleu.

- ▶ Le 16 Décembre, NOËL chez le vigneron.

Merci à tous d'avoir maintenu votre présence.

Vous êtes Soldat de France, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Nous contacter

8 Rte de cléssé, 79350 CHICHÉ
Tél. 05.49.80.15.73- 05.49.72.16.26

Membres de l'association

Présidents :

SIMONNET Jean
RAMBAULT Jean-Noël

Vice-présidents :

COUTANT Robert
BRAUD Jacques

Secrétaires :

RAMBAULT Jocelyne
BERNARD Jeanne

Trésoriers :

GUÉRET Jean-Paul
ISSAC Vincent

L'Uni Vers Soi 79



Méditation pour tous (à partir de 6 ans)



- ▶ 1^{er} vendredi du mois à 18h
- ▶ 3^{ème} samedi du mois à 10h30

Maison des associations,

4 route de Parthenay à Chiché

Marche pleine conscience



- ▶ Se connecter à la nature,
- ▶ Ouvrir ses sens,
- ▶ Être à l'écoute de son corps et respirer

Chaque mardi matin

1 fois par mois sur autre créneau
RDV à 9h30, parking du stade Chiché

Yoga adulte

Tous les jeudis hors vacances scolaires à 18h30 et à 20h00.

Inscription à l'année scolaire obligatoire.

Salle des fêtes n°2



Membres de l'association

Co-Fondatrices et co-Présidentes :

Sandrine MAUGÉ
Nadège FUZEAU

59 adhérents en 2022

Notre objectif

Prendre soin de soi, proposer une écoute, un espace de parole à un public intergénérationnel

Adhésion annuelle :

• 15€ par adulte • 10€ par enfant

Nous contacter

Par mail à :

luniverssoi79@gmail.com

Site internet :

<https://luniverssoi79.wixsite.com/luvs79>

Facebook : @luniverssoi79

Instagram : associationluniverssoi79

Le Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié se meurt doucement ! Il y a besoin de nouveaux adhérents pour fonctionner, pour offrir de nouvelles distractions, et un nouveau programme en plus du traditionnel jeu de belote.

Or, il s'avère qu'au fil des ans, les adhésions se font de plus en plus rares.

Le club végète et marque le pas : devons-nous continuer dans ce contexte de manque

d'intérêt apparent pour notre association, malgré le nombre important de retraités chichéens?

Lors de la création de l'association en 1976, le nombre d'adhérents étaient d'environ 80. Nous ne sommes que 47 en 2022, contre 64 en 2020 et 54 en 2021.

Malgré cela, le programme 2022 a été le suivant :

- Les rois ont été tirés en janvier
- En février, distribution de tourtisseries
- Nous avons repris chaque mois un mini-concours
- En septembre a eu lieu le pique-nique.
- Pour finir l'année, nous fêtons Noël avec la traditionnelle bûche

Amis retraités, venez nous rejoindre !

Les subventions 2022

Aide aux associations sportives

▶ Football Club Chichéen	787 €
▶ Basket Club Chiché	510 €
▶ Société St Martin	
- Section Gymnastique	787 €
- Section musique	200 €
- Section Gym d'entretien	61 €
▶ Espérance Bouliste	61 €
▶ Le Martin Pêcheur	61 €
▶ AS Chiche-Chambrouet (Les Bolidés Chichéens)	115 €
▶ Les Randonnées Chichéennes	115 €
▶ Badminton Chichéen	90 €
▶ Multi Sports Loisirs	57 €
▶ Stock car le Tallud de Chiché	787 €

Aides aux associations à caractère familial, social, ou culturel et diverses

▶ Les Amis du Théâtre	787 €
▶ Les Amis de la Maison de retraite	198 €
▶ L'Union des Commerçants Artisans	180 €
▶ Le Tarot Club Chichéen	65 €
▶ Familles Rurales	350 €
▶ Club de l'Amitié	226 €
▶ U.N.C.	102 €
▶ Chiché Humanitaire	115 €
▶ Société d'éducation Populaire	500 €
▶ A.P.E.L.	500 €
▶ Groupement défense contre ennemis de la culture	562 €
▶ Informatique@chiché	115 €
▶ Les Petits Dadas et les Grands Mirois	93 €
▶ Groupement d'employeurs « Le Rural »	58 €
▶ Chiché s'Ouvre	115 €
▶ Assoc. Pour la Protection des Bois d'Amailoux	58 €
▶ Le Panier du Thouaret	58 €
▶ JBFA	57 €
▶ MAM « Les Chichoux » 200€/mois	2400 €
▶ Uni Vers Soi	100 €

Aides aux associations régionales

▶ Prévention Routière	10 €
▶ Association « 100 pour 1 »	50 €
▶ France Alzheimer	50 €

INFORMATION IMPORTANTE : CHAQUE ANNEE, TOUTES LES ASSOCIATIONS DEVRONT IMPERATIVEMENT FAIRE LA DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE SUBVENTION. L'ATTRIBUTION NE SERA PLUS AUTOMATIQUE.

Tarifs des locations de salles 2023

Associations

Location SALLE DES FETES	ASSOCIATIONS	
	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur, assemblée générale ou fête d'école		
▶ Grande salle	Gratuit	167,00 €
▶ Restaurant scolaire	Gratuit	167,00 €
▶ Salle de réunion	Gratuit	108,00 €
▶ Cuisine et matériel	74,00 €	160,00 €
▶ Laverie	27,00 €	61,00 €
Concours de belote		
▶ grande salle ou restaurant scolaire	44,00 €	167,00 €
▶ cuisine et matériel	51,00 €	160,00 €
Soirée dansante, ou autres manifestations d'association avec repas, ou but lucratif		
▶ Grande salle seule	160,00 €	454,00 €
▶ Restaurant scolaire	101,00 €	302,00 €
▶ Salle de réunion	47,00 €	108,00 €
▶ Utilisation cuisine et matériel	74,00 €	160,00 €
AUTRES MATERIELS		
Vaisselle - 200 couverts	27,00 €	48,00 €
+ 200 couverts	63,00 €	114,00 €
Location du micro	Gratuit pour A.G.	20,00 €
Location du (des) percolateurs	15,00 €	18,00 €
Location du vidéo-projecteur de la grande salle :		
• soirée but lucratif	40,00 €	45,00 €
• soirée but non lucratif (ex : assemblée générale...)	Gratuit	45,00 €
AUTRES SALLES		
Théâtre pour spectacles culturels avec but lucratif	55,00 €	75,00 €
Salle théâtre pour assemblée générale ou autres spectacles culturels	Gratuit	104,00 €
Club house (terrain de foot)	75,00 €	132,00 €
Local technique de la Poraire	13,00 €	15,00 €

Particuliers/Sociétés

Location SALLE DES FETES	Particuliers/Sociétés	
	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur, pique-nique		
▶ Grande salle seule	127,00 €	246,00 €
▶ Restaurant scolaire	127,00 €	246,00 €
▶ Salle de réunion	65,00 €	116,00 €
▶ Utilisation cuisine et matériel	74,00 €	160,00 €
▶ Laverie	37,00 €	61,00 €
Noces et banquets		
▶ Grande salle seule	317,00 €	617,00 €
▶ Grande salle + cuisine	399,00 €	774,00 €
▶ Grande salle + cuisine + Rest. scolaire	526,00 €	1008,00 €
▶ Salle réunion seule	65,00 €	125,00 €
▶ Salle réunion + cuisine	128,00 €	247,00 €
▶ 2 Salles réunion + cuisine	158,00 €	300,00 €
▶ Restaurant scolaire seul	127,00 €	308,00 €
▶ Restaurant scolaire + cuisine	183,00 €	472,00 €
▶ Laverie	27,00 €	61,00 €
AUTRES MATERIELS		
Vaisselle - 200 couverts	27,00 €	48,00 €
+ 200 couverts	63,00 €	114,00 €
Location du micro	17,00 €	20,00 €
Location du (des) percolateurs	15,00 €	18,00 €
Location du vidéo-projecteur de la grande salle	40,00 €	45,00 €
AUTRES SALLES		
Théâtre (buvette)	102,00 €	133,00 €
Club house (terrain de foot)	75,00 €	132,00 €
Local technique de la Poraire	13,00 €	15,00 €

Tarif dégressif pour la location d'une même salle 2 jours de suite :

▶ 2^e jour de location : 50 % du prix initial

Un chèque d'acompte de 30 € et deux chèques caution de 250 € sont demandés à la signature du contrat. Les chèques caution sont retournés lors de la facturation.

Tarif identique Associations et Particuliers

PRIX VAISSELLE CASSEE OU PERDUE :

Verre ballon.....	1,00 €
Verre ordinaire.....	1,00 €
Assiette plate ou creuse.....	3,00 €
Assiette à dessert.....	3,00 €
Tasse à café ou soucoupe.....	1,00 €
Couteau.....	3,50 €
Fourchette ou cuillère à soupe.....	2,00 €
Petite cuillère.....	1,00 €
Pichet.....	4,00 €
Saladier rond (petit).....	5,00 €
Corbeille à pain.....	4,00 €
Plateau.....	4,00 €

LOCATION MOBILIER DIVERS :

Plancha (bouteille gaz non fournie)	25,00 €
Table + tréteaux.....	1,50 €
Banc.....	0,50 €
Chaise.....	0,50 €
Stand (uniquement pour les associations)...	18,00 €
Ancrage mobile salle Gym :	
300,00 € le week-end +	
150,00 € par jour supplémentaire	

FOURNITURE DE BUSES CHEZ LES PARTICULIERS :

▶ Fourniture de buses : 35,00 € le mètre

DROITS DE PLACE ET DE STATIONNEMENT

- ▶ Camions d'outillage : 72 € l'emplacement
- ▶ Forains journées commerciales : 46 € pour 8 jours consécutifs + 46 € par jour supplémentaire
- ▶ Commerces ambulants présents de façon hebdomadaire et utilisant l'électricité = 57 € par mois
- ▶ Commerces ambulants présents de façon hebdomadaire et n'utilisant pas l'électricité = 46 € par mois
- ▶ Commerces ambulants présents de façon journalière et utilisant l'électricité = 12 € par jour
- ▶ Cirques : 100 € pour 8 jours maximum



Calendrier des fêtes

Année 2023

JANVIER	
13	Vœux du Maire
21	Loto + belote organisés par l'école Notre-Dame
29	Loto ASCC
FEVRIER	
5	Loto de la Pêche
22	Collecte de sang
MARS	
12	Loto de la SEP
16/17	Bourse aux vêtements / jouets organisée par Familles Rurales
19	Loto du Basket Club
AVRIL	
1 ^{er}	Bal du Stock Car
21	Collecte de sang
JUIN	
17	Fête Ecole Notre-Dame
18	Loto « Chiché Humanitaire »
JUILLET	
6	Collecte de sang
22/23	Stock car à Chantegros
SEPTEMBRE	
16	Journée du Patrimoine
24	Loto « Chiché S'Ouvre »
OCTOBRE	
7 ou 14	Randonnée SEP
15	Loto de la pêche
A définir	Bourse aux vêtements/Jouets Familles Rurales
NOVEMBRE	
10	Soirée dansante du FCC
16	Collecte de sang
19	Salon de Noël
26	Loto de la Chasse
DECEMBRE	
2	Téléthon
A définir	Représentations théâtrales des « Amis du Théâtre »
15	Arbre de Noël SEP

Informations diverses

Assistante sociale

Sur rendez-vous - Tél. : 05 49 65 05 07 (Maison du Conseil Général, Parc de Bocapôle)

Aide à domicile

C.I.A.S. Bressuire : 05 49 81 75 75
C.L.I.C. Bressuire : 05 49 65 52 74

Bibliothèque

05 49 80 29 57
4, route de Parthenay
Responsable : Brenda FLANDIN
Le mercredi de 15 h à 18 h 30.
Le vendredi de 15 h à 18 h 30
Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Enseignement

ÉCOLE Henri Dès
17, Route de Clessé
Directrice : Elise CLOCHARD
05 49 72 40 40

ÉCOLE Notre-Dame
17, Rue du Stade
Directrice : Sylvie ROBERT
05 49 72 48 09

Garde d'enfants

Relais Petite Enfance à Bressuire : Céline LEGENDRE
05.49.81.75.75

Garderie périscolaire

A.L.S.H. - 05 49 74 68 49

Halte garderie

05 49 65 42 51
Ouverte le mardi et jeudi de 9 h à 17 h,
LAEP : Lieu Accueil Enfant/Parent
(1^{er} samedi du mois et les mercredis) 9 h à 11 h 30.

Mairie

05 49 72 40 35
Mail : mairie-de-chiche@wanadoo.fr
Site internet : commune-de-chiche.com
Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :
Du mardi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Le samedi matin de 9 h à 12 h 00.

Municipalité

PERMANENCES

MAIRE : MARY François - Tél. : 06 07 09 16 16
Mail : maire-chiche@orange.fr
Le samedi matin : de 10 h à 12 h à la mairie.
Tous les jours : sur rendez-vous
ADJOINTS :
Patricia TURPEAU - Tél. : 06 24 15 82 67
Gilles RENAUDET - Tél. : 06 70 79 18 11
Séverine ROBIN - Tél. : 06 81 23 47 68
François CHOLOUX - Tél. : 06 75 91 38 75

Tri selectif en apport volontaire

Verres, plastiques, papiers, cartons et ordures ménagères : des espaces de tri à : atelier municipal, salle de sports - salle de gym - salle des fêtes - rue des jardins - rond-point rue du commerce et aussi à Chausserais - Le Pressous - RN 149 carrefour route de Faye l'abbesse et Boismé - Nantilly et zone d'activités de la Chapelle St Martin.

Maison de Retraite

Directrice : Mme Sophie CHANET - 05 49 72 41 55

Portage de repas

Maison de retraite St Joseph
05 49 72 41 55

Permanences diverses à Bressuire

C.P.A.M.

3, Bld Alexandre 1^{er}
3646
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 00
ATTENTION: Vous devez prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer ! En effet, l'accueil en permanence est souvent soumis à conditions

M.S.A.

146 bis, Boulevard de Poitiers
Tous les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 00.
Niort : 05 49 43 86 79

C.A.F.

0 810 25 79 10 pour prendre rendez-vous (donner son n° allocataire et son code confidentiel)
24bis rue Roger Salengro
79300 BRESSUIRE
Permanence administrative : sur rendez-vous uniquement le mardi de 8 h 30-12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le mercredi de 14 h à 17 h et le jeudi de 8 h 30 à 12 h.

DÉPUTÉ :

05.49.80.45.93
Mr Jean-Marie FIEVET
19 rue de la Cave - 79300 BRESSUIRE

SÉNATEUR :

05 49 72 79 56
Mr Philippe MOUILLER
E-mail : p.mouiller@senat.fr

CONSEIL RÉGIONAL :

05 49 55 77 00
Président : Alain ROUSSET
Site internet : www.nouvelle-aquitaine.fr
Elu de territoire du Bocage Bressuirais : Emmanuel CHARRE
emmanuel.charre@nouvelle-aquitaine.fr

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX :

Permanence : sur rendez-vous à Bocapôle 05 49 65 05 07
Réfèrents :

► M^{me} Estelle GERBAUD 4^e vice-Présidente
06 88 47 13 16
18 Place Dupin - 79300 BRESSUIRE
Mail : e.gerbaud@deux-sevres.fr

► Mr François GINGREAU conseiller départemental en charge du sport
06 42 47 12 68
26 rue des Terres Rouges - 79300 BOISME
Mail : f.gingreau@deux-sevres.fr



Vivre à Chiché

Bulletin d'informations municipales N°42

Imprimé par  Impression Creative - 05 49 55 14 40 - Crédit photos : Mairie de Chiché